

SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS SUR L'ÉNERGIE
ARKAB REPRÉSENTE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Lire en page 16

L'EXPRESS

VÉRITABLE MINE D'INFORMATIONS
PRATIQUES

LANCEMENT OFFICIEL
DU GUIDE « PETIT FUTÉ
ALGÉRIE »

P.6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 27 JANVIER 2025 // N°998 // PRIX 20 DA

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'ÉVOQUE EN CONSEIL DES MINISTRES

LE PRIVÉ APPELÉ À INVESTIR DANS LE SECTEUR BANCAIRE



LA RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION EST DICTÉE PAR DES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES. ELLE N'EST PAS DUE À « UN CONFLIT » MAIS ELLE INTERVIENT AU CONTRAIRE POUR « SOUTENIR LES BONNES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UNION EUROPÉENNE, COMME PARTENAIRE ÉCONOMIQUE ».

Lire en page 3

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE : **BERNARD BAJOLET DEVANT LA JUSTICE**

P.2

LES CHERCHEURS ALGÉRIENS CONTINUENT DE BRILLER
À L'INTERNATIONAL

**LE PR YACINE AÏT-SAHALIA
LAURÉAT DU PRIX « GREAT
ARAB MINDS 2024 »**

P.6



DONALD TRUMP PROPOSE UN
NETTOYAGE ETHNIQUE À GHAZA

**LE HAMAS ET LE JIHAD
ISLAMIQUE LUI RÉPONDENT**

LE HAMAS A RÉAGI AUX DÉCLARATIONS DE TRUMP, ASSURANT QUE LES PALESTINIENS « FERONT ÉCHOUER » SA PROPOSITION, COMME ILS ONT FAIT ÉCHOUER TOUS LES PROJETS DE DÉPLACEMENT (...) PENDANT DES DÉCENNIES. LE JIHAD ISLAMIQUE, UN ALLIÉ DU HAMAS À GHAZA, A ÉGALEMENT DÉNONCÉ L'IDÉE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN DONALD TRUMP DE DÉPLACER LES PALESTINIENS DANS DES PAYS DE LA RÉGION.

Lire en page 4



Quand la liberté d'informer trébuche sur le fil du politiquement correct

Le 25 janvier, un bandeau diffusé sur France Info a déclenché une tempête médiatique et politique. Alors que la chaîne d'information en continu couvrait l'échange d'otages entre l'entité sioniste et le Hamas, un titre qualifiant les 200 prisonniers palestiniens libérés par l'entité sioniste de « 200 otages palestiniens libérés » a brièvement fait son apparition à l'antenne. Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres. En quelques minutes, une terminologie loin des récits officiels a fait basculer une chaîne publique dans la tourmente politique et médiatique. Pour ses détracteurs, cette formulation, jugée « inadmissible », dénature profondément les faits. D'un côté, des otages israéliens (civils et militaires), de l'autre, des « prisonniers » palestiniens. Pourtant, la terminologie de « prisonniers » ne fait pas consensus dans tous les camps.

Le lapsus de France Info ne se limite pas à une erreur rédactionnelle. Il reflète une tension plus profonde dans le traitement du conflit israélo-palestinien, où chaque mot est scruté, analysé, pesé. Pour l'entité sioniste et ses alliés, qualifier ces individus d'« otages » revient à nier leur statut juridique de condamnés. Pour leurs partisans, en revanche, l'appellation de « prisonniers » occulte les motivations politiques et l'asymétrie d'un conflit où la lutte armée est souvent le seul recours perçu face à l'occupation.

Cette querelle terminologique met également en lumière la difficulté des médias occidentaux à naviguer dans des récits antagonistes. Entre l'exigence d'une neutralité éditoriale et la pression croissante des sensibilités politiques, l'espace pour une narration objective semble se réduire chaque jour.

Pourtant, une heure après la diffusion du bandeau, France Info publiait des excuses, évoquant une « erreur » et annonçait la suspension du responsable. Une réaction rapide, mais qui n'a pas suffi à apaiser les tensions. Tandis que la députée macroniste Caroline Yadan dénonçait un « bandeau indécent » et réclamait un licenciement pur et simple, les voix s'élevaient à l'opposé pour fustiger une atteinte à la liberté journalistique.

La liberté d'informer peut-elle subsister face aux pressions politiques ? L'eurodéputée Rima Hassan dénonce la « pression du lobby pro-israélien en France », tandis que d'autres, comme la députée Ersilia Soudais, accusent la chaîne d'imposer une autocensure à ses journalistes.

La polémique révèle aussi les fractures idéologiques qui traversent la société française. Pour une partie de l'opinion publique, la condamnation de France Info illustre une dérive inquiétante où toute nuance dans le traitement du conflit israélo-palestinien devient un champ de bataille idéologique.

En cédant aussi promptement aux critiques, France Info ouvre une boîte de Pandore. Suspendre un journaliste ou un technicien pour une erreur, aussi grave soit-elle, pose la question de l'indépendance des rédactions face à l'opinion publique et aux autorités. Car si une chaîne publique cède sous la pression aujourd'hui, quelles garanties pour demain ?

Cette polémique autour d'un simple bandeau télévisé rappelle à quel point le conflit israélo-palestinien ne se joue pas seulement sur le terrain, mais aussi dans les récits. Derrière chaque mot se cache une bataille idéologique, où les combattants du Hamas oscillent entre l'image de criminels pour les uns et celle de résistants pour les autres.

Dans le brouhaha des réactions, une vérité demeure : la liberté d'expression et le droit à l'erreur sont les piliers de tout journalisme digne de ce nom. Et dans cette affaire, c'est peut-être moins le titre diffusé que la rapidité avec laquelle on a muselé ses auteurs qui devrait nous alarmer.

A.M.

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE

Bernard Bajolet devant la justice

Ces révélations, au croisement du renseignement, des affaires et de la diplomatie, illustrent les dérives d'un appareil d'État où intérêts publics et privés s'entremêlent dangereusement. Bernard Bajolet, jadis figure incontournable des relations franco-algériennes, incarne aujourd'hui les défaillances d'une institution en quête de rédemption.

Aïda Mouni

L'ancien directeur de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et ancien ambassadeur de France en Algérie, Bernard Bajolet, sera jugé les 6 et 7 novembre 2025 devant le tribunal correctionnel de Bobigny. Il fait face à des accusations de « complicité de tentative d'extorsion » et « atteinte arbitraire à la liberté individuelle », dans une affaire qui met en lumière des pratiques controversées au sein des services de renseignements français.

Au cœur de l'affaire se trouve Alain Duménil, un homme d'affaires franco-suisse déjà impliqué dans des affaires judiciaires complexes, dont des poursuites pour banqueroute. En mars 2016, alors qu'il s'apprête à embarquer pour Genève, Duménil est interpellé à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle.

Selon ses dires, il est escorté dans un local de l'aéroport par des agents de la police aux frontières, avant d'être confronté à deux autres individus en civil se présentant comme des membres de la DGSE. Ces derniers lui demandent de rembourser une somme de 15 millions d'euros à la France, en exhibant des photos de sa famille prises en Suisse et en Angleterre comme preuve de leur surveillance. Des menaces auraient également été proférées à son égard, ce qui l'a conduit à déposer plainte.

L'affaire a pris un tour judiciaire majeur avec l'ouverture d'une enquête qui a conduit à la mise en examen de Bernard Bajolet en octobre 2022. La juge d'instruction, dans son ordonnance du 23 octobre 2024, a estimé que l'ancien directeur de la DGSE avait validé



l'intervention coercitive à l'aéroport, en connaissance des conditions sous lesquelles elle se déroulait. À ce jour, les identités des agents de la DGSE impliqués n'ont pas été révélées et ceux-ci ont disparu après l'incident. L'affaire n'est pas sans lien avec une sombre histoire de gestion d'un patrimoine privé par la DGSE. Ce fonds, destiné à garantir l'indépendance de l'État français en période de crise, a échappé à tout contrôle et fait l'objet de multiples manipulations. Ce patrimoine a été notamment à l'origine d'investissements dans les années 1990, dont l'un a conduit à une relation financière complexe avec Alain Duménil. La société dans laquelle la DGSE avait investi a fait faillite et a été liquidée, laissant derrière elle un passif dont Duménil porte une part.

Aujourd'hui, la DGSE estime que Duménil lui doit la somme de 15 millions d'euros, y compris les intérêts, montant que l'homme d'affaires conteste. Selon ses avocats, William Bourdon et

Nicolas Huc-Morel, ce procès va bien au-delà d'un simple litige financier et s'attaque à la dérive de l'agence de renseignement, accusée d'avoir utilisé ses moyens à des fins privées. « Ce procès est celui de la DGSE, un procès de son dévoiement de ses missions », affirment-ils.

La mise en cause de Bernard Bajolet a renforcé les soupçons autour de la DGSE et de ses méthodes. Lors de son interrogatoire, l'ancien patron des services secrets a minimisé son rôle dans l'incident. Il a soutenu qu'il ne s'agissait que d'un « contact informel » et qu'il n'avait pas donné d'instructions précises aux agents impliqués. Pourtant, l'ordonnance de la juge d'instruction indique que Bajolet aurait validé l'intervention, en dépit de la coercition manifeste exercée sur Alain Duménil. Ce silence sur les circonstances exactes de cette opération, ainsi que l'absence de tout contrôle sur les agents impliqués, pose de sérieuses questions sur l'intégrité de la DGSE.

L'affaire intervient dans un contexte déjà tendu entre la France et l'Algérie, et elle s'inscrit dans une série de scandales touchant les anciens diplomates français dans le pays. En parallèle de l'affaire Bajolet, Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie (2008-2012 et 2017-2020), est également sous le feu des critiques. Impliqué dans une transaction immobilière « controversée » à El Biar, sur les hauteurs d'Alger, Driencourt est accusé d'avoir facilité une vente qualifiée de « transaction frauduleuse » par certains observateurs, d'un terrain à un proche de l'ancien régime algérien, en l'occurrence, Réda Kouninef, figure emblématique de la corruption.

Les affaires de Bajolet et Driencourt soulignent les failles du système diplomatique français et des services de renseignements, où les frontières entre affaires publiques et privées semblent de plus en plus floues. Dans le cas de Bajolet, les critiques se concentrent sur un abus de pouvoir potentiel et une gestion opaque des missions de la DGSE, dont l'usage semble avoir été détourné à des fins personnelles ou pour régler des comptes financiers.

Cette affaire révèle une réalité inquiétante, celle d'une agence de renseignement à la tête d'un patrimoine privé, géré sans réelle supervision et qui aurait pu être utilisé pour des intérêts étrangers ou personnels. Les liens entre la DGSE, l'État français et des acteurs privés comme Alain Duménil soulignent une gestion opaque et problématique qui alimente les accusations de dérives et de manipulations.

A. M.

DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS CROISSANTES DANS LA PROVINCE DU NORD-KIVU

L'Algérie préside une réunion du CS sur la situation en RDC

L'Algérie a présidé hier une réunion du Conseil de sécurité (CS) consacrée à la situation en République démocratique du Congo (RDC). Cette réunion se tient dans un contexte de tensions croissantes, avec des avancées militaires significatives du Mouvement du 23 mars (M23) dans la province du Nord-Kivu. Ce groupe a récemment conquis de nouveaux territoires, dont Minova, une ville stratégique proche de la frontière rwandaise, ainsi que le siège de Goma, la capitale provinciale. Initialement prévue pour aujourd'hui, la réunion a été avancée en raison de l'évolution rapide de la situation sur le

terrain. Un communiqué de l'Alliance Fleuve Congo, une coalition de groupes armés dont le M23 fait partie, a récemment appelé les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à déposer les armes dans les 48 heures, laissant présager une action imminente pour s'emparer de Goma. Le M23 a également pris le contrôle de Sake, une autre ville stratégique située à 27 kilomètres de Goma, renforçant ainsi le siège de la capitale provinciale. Selon une note blanche du Secrétariat de l'ONU, cette offensive a entraîné le déplacement de 10 000 personnes vers Goma, tandis que plus de 40 000 per-

sonnes ont été déplacées depuis le début du mois de janvier en raison de l'intensification des combats. La MONUSCO s'efforce de freiner l'avancée du M23 vers Goma grâce à l'opération Springbok, lancée en novembre 2023 pour renforcer la défense de la ville. Les membres de la MONUSCO pourraient également être intéressés par des informations sur la coordination de leurs efforts avec les FARDC et la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC), déployée dans la région depuis décembre 2023.

R.N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE L'ÉVOQUE EN CONSEIL DES MINISTRES

Le privé appelé à investir dans le secteur bancaire

Le président Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres. À cette occasion, il a donné instruction aux membres de l'Exécutif d'« encourager les opérateurs économiques à investir et à créer des banques algériennes privées, pour créer une nouvelle dynamique dans l'économie nationale ».

Farouk Djouadi

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés portant notamment sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, indique un communiqué de la Présidence de la République. Au sujet du projet de loi sur les assurances, le chef de l'État a donné instruction pour l'enrichir de manière à ce qu'il soit « conforme à la souveraineté financière de l'État ». Il a ordonné au Conseil des ministres d'« encourager les opérateurs économiques à investir et à créer des banques algériennes privées pour insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale ». D'autre part, le président Tebboune a déclaré que « la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne est



imposée par des données économiques réelles. Lors de l'entrée en vigueur de cet accord en 2005, dit-il, « les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, mais aujourd'hui les exportations sont diversifiées, notamment dans le domaine agricole, minier, du ciment et autres produits alimentaires ».

Le chef de l'État a précisé que la révision de l'accord d'association Algérie-UE « n'est pas due à un conflit », mais elle intervient au contraire pour « soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et les pays de l'UE, comme partenaire économique ». Et ce, pour bâtir des « relations qui reposent sur le principe gagnant-gagnant ». Il a affirmé, une nouvelle fois, que l'Algérie n'a pas suspendu les importations, à l'exception de ce qui est fabriqué localement et dont le volume de production répond aux besoins du mar-

ché national ». L'objectif tracé consiste, a-t-il ajouté, en « la rationalisation et l'organisation de l'importation et à freiner les tentatives répétitives de spéculation dans les produits importés comme la pièce détachée ». Il a affirmé que « l'importation des pièces détachées est ouverte et aucune décision portant sa suspension n'a été prise ».

BOURSE UNIVERSITAIRE ET HADJ

Le président a donné des instructions fermes pour « contrecarrer les tentatives visant à porter atteinte à l'image de l'Algérie » dans les marques internationales. Il a instruit le gouvernement aussi de faciliter l'investissement des jeunes, notamment en ce qui concerne la commercialisation des marques mondiales dans les grands espaces commerciaux. Sur un autre chapitre, le président a ordonné la mise en place

d'une commission chargée de la revalorisation de la bourse universitaire. La dite commission, composée des ministres de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des Sports et des Finances, remettra son rapport lors du prochain Conseil des ministres. Outre la bourse des étudiants, le rapport de la commission comprendra aussi les aspects liés aux services et résidences universitaires. Selon le communiqué de la présidence, le chef de l'État a ordonné aussi que le coût du hadj reste à son niveau de l'année précédente, à savoir 840 000 dinars par personne. « L'État prendra en charge toute augmentation inhérente à la hausse du coût du pèlerinage aux lieux saints de l'Islam », selon le communiqué. Le président de la République a donné également instruction pour « accélérer » la construction des silos de stockage de céréales.

F.D

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'ALGÉRIE

L'UIPA indignée

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a « vivement » condamné la résolution du Parlement européen concernant l'Algérie, la qualifiant « d'ingérence flagrante » dans ses affaires intérieures et « d'atteinte à sa souveraineté » et à « l'indépendance de sa Justice ».

En effet, dans un communiqué signé par son président, Brahim Boughali, président de l'APN, l'Union interparlementaire arabe a affirmé que « ce comportement constitue une violation des normes et chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures ». Réaffirmant son « soutien total à l'Algérie, dirigeants, Parlement, gouvernement et peuple », l'UIPA a relevé, dans son communiqué, que l'Algérie dispose « d'institutions constitutionnelles ancrées et d'une Justice indépendante qui garantit la protection des droits et des libertés selon les normes juridiques et humanitaires ». Elle y a appelé le Parlement européen à « cesser d'instrumentaliser les questions des droits de l'homme pour s'immiscer dans les affaires des autres États » et à « respecter la justice algérien-

ne ». L'UIPA a par ailleurs invité le Parlement européen à « œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité internationales ». Par ailleurs, des groupes parlementaires ont également condamné la résolution du Parlement européen.

Dans un communiqué conjoint rendu public hier au terme d'une réunion organisée au siège du mouvement El Bina El Watani, les groupes parlementaires de l'Assemblée populaire nationale (FLN, RND, mouvement El-Bina, Front El Moustakbal, MSP et indépendants) condamnent fermement la résolution du Parlement européen contre l'Algérie, la qualifiant « d'ingérence irresponsable et inacceptable dans les affaires internes de l'Algérie ». Ils y ont formulé que cette motion est assurément inspirée par l'extrême droite française et qu'elle piétine les principes universels du respect de la souveraineté d'un État et l'indépendance de sa justice.

Les groupes parlementaires y ont également mentionné que les eurodéputés auraient dû se concerter avec leurs homologues algériens de manière diplomatique dans le cadre de la commission mixte Par-

lement européen- Parlement algérien, au lieu de choisir « la voie de la provocation et de la surenchère ». De même, ils ont souligné « l'ambivalence du discours des eurodéputés, qui porte atteinte à la souveraineté de l'Algérie, tout en déniaut au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination de son sort ». Et de rappeler les affaires des pots-de-vin et de corruption qui émaillent les annales du Parlement européen.

Attaf reçoit la vice-ministre allemande des Affaires étrangères

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Mme Katja Keul, indique un communiqué du ministère. La ren-

contre, y est-il ajouté, a permis de passer en revue l'état et les perspectives du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, notamment dans ses volets économique et culturel, et d'échanger les vues et les analyses sur les défis et les enjeux qui se posent dans la région sahélo-saharienne, y est-il précisé.

UNE DÉLÉGATION MAURITANIENNE DE HAUT NIVEAU REÇUE À SONATRACH

Des projets énergétiques stratégiques évoqués dans les discussions

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, hier, une délégation de haut niveau de la Société mauritanienne des hydrocarbures, conduite par son PDG Ismail Abdelfatah, qui effectue une visite de quatre jours en Algérie, c'est ce qu'a annoncé la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué. Il y est indiqué que la rencontre s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à approfondir les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie dans le secteur de l'énergie et à renforcer la coopération entre Sonatrach et la Société mauritanienne des Hydrocarbures, en explorant les possibilités de partenariat entre les deux parties. Il y est également indiqué qu'à l'occasion de cette visite, les deux parties ont discuté « des opportunités d'investissement et de la mise en œuvre de projets stratégiques d'intérêt commun, couvrant toutes les étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, de l'exploration et de la production à la commercialisation ».

Le communiqué ajoute que les dirigeants des deux sociétés ont souligné l'importance de « renforcer les efforts conjoints pour explorer et développer les ressources pétrolières, afin d'assurer une utilisation optimale du potentiel naturel disponible en Mauritanie ». « Ces efforts, y est-il mentionné, s'inscrivent dans une vision stratégique dont l'objectif est d'approfondir la coopération dans les domaines de l'exploration, de la production, du transport et de la transformation, afin d'atteindre des intérêts communs pour les deux parties » a précisé le communiqué. Lors de son séjour en Algérie, la délégation mauritanienne effectuera des visites dans les installations de production et de formation de Sonatrach afin de s'informer de près sur l'expertise et les capacités industrielles et de production du groupe, notamment les processus opérationnels avancés et les technologies modernes adoptées dans ses activités. Outre le secteur de l'énergie, l'Algérie et la Mauritanie ont insufflé un dynamisme à la coopération dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, de la formation, Des projets complémentaires prometteurs conduits par les deux pays ont déjà commencé à se concrétiser sur le terrain. Cela reflète la forte volonté qui motive les deux pays d'élever le niveau de leur coopération bilatérale vers des horizons plus larges et d'insuffler un nouveau dynamisme aux échanges économiques et commerciaux. Les deux parties affichent cette volonté de construire un partenariat stratégique global.

Y. B.

MOSQUÉE AL-AQSA 271 colons israéliens s'introduisent sur l'esplanade sous protection policière

À El-Qods occupée, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa a de nouveau été le théâtre d'une incursion. Ce dimanche, 271 colons israéliens ont pénétré dans l'enceinte du troisième lieu saint de l'islam, sous la protection étroite des forces de police sionistes. L'information, rapportée par l'agence de presse palestinienne Wafa, s'appuie sur des témoignages locaux décrivant une intrusion organisée et répétée. Les colons sont entrés par la porte des Maghrébins, un accès contrôlé par les autorités sionistes depuis l'occupation de Jérusalem-Est en 1967. Une fois à l'intérieur, ils ont procédé à des rites talmudiques dans les cours de la mosquée, défiant les sensibilités religieuses des fidèles musulmans et violant le statu quo historique qui régit ce site sacré. Depuis le déclenchement de l'escalade militaire et politique en octobre 2023, ciblant simultanément la bande de Ghaza et la Cisjordanie, la situation à El-Qods s'est considérablement dégradée. Les forces d'occupation israéliennes ont multiplié les restrictions autour de la vieille ville et des accès à Al-Aqsa, rendant l'entrée difficile, voire impossible, pour de nombreux Palestiniens. Selon les chiffres communiqués par Wafa, plus de 68 000 colons ont participé à des incursions similaires depuis le début de cette nouvelle phase de tensions. Ces actes, qualifiés de provocations par les Palestiniens, s'inscrivent dans une stratégie de judaïsation d'El-Qods, visant à remodeler son identité culturelle et religieuse. Pour les Palestiniens, Al-Aqsa n'est pas seulement un lieu de prière, mais un symbole de résistance face à une occupation qui s'emploie à effacer l'histoire arabe et islamique de la ville. Les incursions de colons, accompagnées par des forces de l'ordre lourdement armées, traduisent une volonté claire d'imposer une nouvelle réalité sur le terrain. Cette stratégie s'accompagne d'une surveillance accrue aux entrées de la mosquée et dans les ruelles de la vieille ville, où les check-points israéliens se sont multipliés. Pour beaucoup, ces mesures illustrent une tentative de prise de contrôle progressive et systématique d'El-Qods, au mépris des résolutions internationales et des droits des habitants palestiniens. Les incursions répétées dans l'enceinte d'Al-Aqsa, combinées à des actes de profanation, sont perçues comme une ligne rouge par les Palestiniens et le monde musulman. Face à cette pression constante, les fidèles présents sur place continuent de résister, rappelant qu'Al-Aqsa reste, malgré les restrictions et les provocations, un espace de foi et de mémoire collective. À l'ombre des incursions et des tensions, jusqu'où cette escalade peut-elle aller avant de franchir un point de non-retour?

A. M.

DONALD TRUMP PROPOSE UN NETTOYAGE ETHNIQUE À GHAZA

Le Hamas et le Jihad islamique lui répondent

Le Hamas a réagi aux déclarations de Trump, assurant que les Palestiniens «feront échouer» sa proposition, comme ils ont fait échouer tous les projets de déplacement (...) pendant des décennies».

Merouane Korso

Peu de réactions pour le moment à la proposition inquiétante et prodigieusement raciste, ségrégationniste et porteuse des germes d'un maintien du peuple palestinien dans un état quasi permanent de «réfugié» du président américain Donald Trump. Samedi à bord d'Air Force One, le président américain avait déclaré qu'il aimerait voir la Jordanie, l'Égypte et d'autres pays arabes augmenter le nombre de réfugiés palestiniens qu'ils acceptent en provenance de la bande de Gaza. Il s'agit là d'une proposition de déplacement potentiel de la population ghazaouie pour nettoyer de sa population l'enclave palestinienne, presque rasée par l'agression sioniste en 15 mois de bombardements, et la vider de sa population légitime. C'est au cours d'une séance de questions-réponses de 20 minutes avec des journalistes à bord d'Air Force One samedi que Trump a déclaré qu'il avait discuté de sa vision lors d'un appel plus tôt dans la journée avec le roi Abdallah II de Jordanie et qu'il s'entreferait (devait s'entrefer hier en fait) dimanche avec le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi. «J'aimerais qu'il prenne des gens. J'aimerais que l'Égypte prenne des gens, a déclaré M. Trump. Il est question d'environ un million et demi de personnes, après quoi on peut tout nettoyer et dire: "Vous savez, c'est fini."» Ces propos gravissimes ont déjà été lancés au début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza il y a près de 15 mois, lorsque la droite israélienne et les faucons de l'armée sioniste avaient émis cette idée de nettoyer la bande de Ghaza, au moment où l'armée sioniste avait ordonné aux Ghazaouis de se rendre dans le sud et d'aban-



donner le nord de la bande de Ghaza. L'idée d'un nettoyage ethnique avait commencé à germer dans l'esprit de nombre de responsables politiques palestiniens, mais également dans le monde arabe. L'idée récurrente d'un nettoyage ethnique dans la bande de Ghaza refait ainsi surface et c'est le 47^e président américain qui en fait la proposition, dans les minutes même où il a confirmé avoir débloqué l'envoi à l'entité sioniste de 907 kgs de bombes. Le plan d'un dépeuplement dans la bande de Ghaza et la création d'une zone tampon entre les territoires palestiniens occupés par l'entité sioniste à travers ses kibboutz refait surface et prend une dimension dangereuse pour l'autorité palestinienne et les pays arabes riverains dès lors qu'elle est venue de celui-là même qui avait soutenu la création de la capitale de l'état sioniste à Al Qods occupé. Maintenant, il faut se poser la question de savoir, en l'absence de réactions de l'ONU et des ONG onusiennes, et même des pays arabes concernés, si la proposition de Donald Trump de demander à l'Égypte et à la Jordanie de «prendre» des réfugiés issus de l'enclave palestinien-

ne correspond à ce que le droit international qualifie de nettoyage ethnique. Car, dans le droit international humanitaire, la proposition trumpiste correspond au terme exact de «transfert forcé», comme l'a fait l'entité sioniste pendant les 15 mois d'agression contre la bande de Ghaza. En réalité, la déportation et le transfert forcé de population sont des crimes reconnus par la CPI dans le statut de Rome. Pour autant, il n'y a pour le moment aucune réaction, ni officielle, ni officieuse de la Jordanie, de l'Égypte ou de l'entité sioniste aux dangereux propos du président américain. Mais, la suggestion, au contraire des pays arabes, devrait être bien accueillie par l'extrême droite sioniste qui prône, à l'instar de Netanyahu, depuis longtemps ce qu'ils décrivent comme la migration d'un grand nombre de Palestiniens et le rétablissement des colonies juives à Ghaza. Et c'est exactement ce qu'il s'est passé à Ghaza durant ces 15 derniers mois de violence inouïe, de génocides et de destructions des infrastructures, un nettoyage ethnique par l'assassinat de dizaines de milliers de Palestiniens, hommes, femmes, enfants et

vieillards, et la destruction de tout ce qui est debout dans l'enclave palestinienne de 2 km². En fait, le plan de transfert de la population de Ghaza vers la Jordanie, l'Égypte et d'autres pays arabes est un ancien plan des sionistes qui veulent s'accaparer la bande de Ghaza et refouler hors des territoires occupés sa population. Après 15 mois de violences, de tragédies, de génocide, la deuxième phase du plan des sionistes est lancée par Washington, leur allié historique : provoquer un transfert de populations, un nettoyage ethnique de la bande de Ghaza. Le Hamas a réagi aux déclarations de Trump, assurant que les Palestiniens «feront échouer» sa proposition, comme ils ont fait échouer tous les projets de déplacement (...) pendant des décennies», a déclaré à l'Agence France-Presse (AFP) un haut responsable du Hamas. «Nous confirmons que notre peuple, avec tous ses soutiens, est capable de reconstruire Gaza», a ajouté Bassem Naïm, membre du bureau politique du mouvement islamiste palestinien, joint au téléphone par l'AFP. De son côté, le Jihad islamique, un allié du Hamas à Ghaza, a dénoncé hier, l'idée du président américain Donald Trump de déplacer les Palestiniens dans des pays de la région, jugeant que ses propos encourageaient les «crimes de guerre et crimes contre l'humanité». Ces «déclarations déplorables s'alignent sur les pires aspects de l'agenda de l'extrême droite sioniste et poursuivent la politique de déni de l'existence (...) du peuple palestinien», a ajouté le mouvement dans un communiqué, jugeant qu'elles encourageaient «la perpétration continue de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité».

M. K.

77 ANS APRÈS

L'ombre de la Nakba plane toujours sur la Palestine

Entre 1948 et 1949, pendant la Nakba, environ 700 000 Palestiniens ont été chassés de leurs foyers pour se réfugier en Jordanie. En 1967, lorsqu'Israël s'est emparé de la Cisjordanie et de la bande de Ghaza, 300 000 Palestiniens supplémentaires s'enfuirent, principalement en Jordanie. Question devenue dramatique pour les Palestiniens que celle d'être un réfugié, et c'est en fait le moteur et le carburant du conflit israélo-arabe : quand les Palestiniens revendiquent un droit au

retour sur leurs terres spoliées, l'entité sioniste les massacre et veut les refouler vers les pays arabes. Ce qu'il s'est passé entre le 7 octobre 2023 et le mois de janvier 2025 équivaut à un nettoyage ethnique déguisé, car beaucoup d'observateurs estiment que l'agression contre Ghaza n'avait d'autres objectifs que celui de chasser ses 2,3 millions d'habitants, et donc, pour les Ghazaouis comme pour tous les Palestiniens, il faut rester résolument sur sa terre, et cela est le fond de la culture palestinienne.

Dimanche, des milliers de personnes ont tenté de retourner dans la partie la plus détruite du territoire ghazaoui, une démonstration de force qui équivaut politiquement à un «niet» des Palestiniens de quitter leur territoire. D'autant que l'Égypte et la Jordanie avaient déjà farouchement rejeté l'idée d'accepter des réfugiés de Ghaza au début de l'agression sioniste en octobre 2023, lorsque cette idée avait été évoquée par certains responsables sionistes et leurs relais

à Washington et à Paris, même si les deux pays ont fait la paix avec l'entité sioniste, mais, par contre, qui soutiennent la création d'un État palestinien en Cisjordanie, à Gaza et à Jérusalem-Est, des territoires occupés par Israël après la guerre de juin 1967. Car pour Le Caire et Amman, le déplacement de la population palestinienne de Ghaza et des autres territoires occupés pourrait annihiler le projet de création d'un État palestinien.

M. K.

APRUE-CDER

Signature de plusieurs accords de partenariats en février

L'Agence nationale de promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) annonce la programmation de la signature de plusieurs accords de partenariats entre le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et la DGRSDT, dès le début du mois de février 2025.

"Le directeur général de l'APRUE et les cadres dirigeants de l'agence ont eu le plaisir d'accueillir, au siège de l'APRUE, une délégation du Centre de développement des énergies renouvelables (#CDER), conduite par son directeur, ainsi que le représentant de le #DGRSTD,

pour une rencontre qui rentre dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre ces institutions", indique l'APRUE.

Les discussions ont porté sur des axes clés de collaboration pour un objectif commun : promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Parmi ces axes : L'appui au développement de la filière des chauffe-eaux solaires, grâce notamment aux nouveaux mécanismes incitatifs du programme national de maîtrise de l'énergie, à l'accélération de l'intégration locale de ces équipements et aux apports du laboratoire

accrédité qui leur est dédié; La préparation de l'intégration des systèmes solaires en auto-consommation, avec en particulier la certification de leurs principaux composants; La collaboration dans le cadre de la coopération africaine pour la pénétration de certains marchés de services et d'équipements innovants pour l'accès à l'énergie et la cuisson.

"Aussi, il a été convenu de programmer les signatures des conventions de partenariats entre l'APRUE et le CDER (renouvellement), et l'APRUE et la DGRSDT, dès le début du mois de février 2025", conclut l'APRUE.

Accord de coopération entre Sonatrach et les douanes



Le groupe Sonatrach et la Direction générale des douanes ont signé un accord de coopération visant à développer les capacités humaines et à soutenir la performance sur le terrain du personnel des douanes, à l'occasion de la Journée internationale des douanes, célébrée le 26 janvier de chaque année.

Selon un communiqué de Sonatrach, la convention a été signée par "le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le

directeur général des douanes, le général major Abdelhafidh Bakhouche, sous la tutelle du ministre d'État, ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables », Mohamed Arkab, et du ministre des Finances, Laaziz Faïd.

L'accord prévoit notamment que « l'Institut algérien du pétrole, affilié au groupe, se charge de la formation et de la qualification du personnel des douanes algériennes ». Cette coopération straté-

gique reflète, ajoute le communiqué, « l'engagement des deux institutions à renforcer les compétences nationales, puisque l'Institut algérien du pétrole offrira des programmes de formation spécialisés qui incluent les dernières pratiques et technologies dans le domaine de la gestion des ressources et de l'énergie, en plus d'améliorer les compétences techniques du personnel des douanes pour répondre aux défis modernes. »



La CNR offre un nouveau service aux retraités

La Caisse nationale de retraite annonce une nouvelle procédure qui permet aux retraités d'obtenir un certificat de revenu mensuel, grâce à une application électronique téléchargeable sur téléphone portable.

La Caisse de retraite a expliqué, dans une publication sur sa page Facebook officielle, que les retraités peuvent désormais obtenir facilement une attestation de revenu mensuel via l'application mobile « RetraiteDz ».

Selon la même source, ce service s'inscrit dans le cadre de la transformation numérique et de la simplification des

procédures administratives, car il réduit les tracas liés aux déplacements dans les agences locales, et permet également de télécharger le certificat de revenus au format PDF en seulement trois étapes simples.

La Caisse nationale de retraite a également mis à disposition une plateforme numérique dédiée à la vérification de l'authenticité des certificats extraits, à travers laquelle toute entité ou institution peut scanner le QR-Code intégré dans le certificat pour accéder à ses données officielles directement depuis la base de données.

Workshop au profit d'Algerian Qatari Steel (AQS)

La compagnie Cash Assurance a organisé un workshop dédié à son client Algerian Qatari Steel (AQS) sous le thème: "La gestion des risques assurantiels liés à l'activité d'AQS". "Nous avons eu le plaisir d'organiser un workshop dédié à notre client Algerian Qatari Steel (AQS) sous le thème: "La gestion des risques assurantiels liés à l'activité d'AQS", indique Cash Assurance. "Notre objectif est d'accompagner AQS dans la maîtrise des risques spécifiques liés à son secteur d'activité, tout en renforçant notre collaboration et notre engagement à offrir des solutions adaptées à leurs besoins. Une démarche proactive pour mieux sécuriser l'avenir ensemble ! Merci à tous les présents ainsi qu'aux

intervenants qui ont fait de cet événement une réussite et vivement nos prochaines rencontres", poursuit la compagnie d'assurance. Cash Assurance indique en outre que, grâce à l'accompagnement de ses équipes et à ses solutions adaptées, ses clients ont déjà franchi le pas vers la transition des nouveaux modes de paiement prévus par la loi de finances 2025, que ce soit par carte sur les terminaux de paiement électronique ou par paiement en ligne. "Nos engagements pour vous accompagner : toutes nos agences sont équipées de TPE. Nos équipes ont été spécialement formées pour vous guider et répondre à vos questions", précise la compagnie.

Relance du projet "AIM-WELL" entre le ministère de l'Environnement et le PNUD

Le ministère de l'Environnement et le PNUD Algérie ont tenu dernièrement des discussions sur le projet "AIM-WELL" de la gestion intégrée des déchets. "Des échanges productifs entre notre représentante résidente Mme Natasha Van Rijn et la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, lors d'une récente rencontre. À l'ordre du jour; le projet "AIM-WELL" de la gestion intégrée des déchets à Constantine et

Sétif, l'appui à l'élaboration du plan national d'adaptation, et la contribution déterminée au niveau national, compte tenu de la nécessité de préserver le réchauffement à moins de 1.5°", indique le PNUD Algérie. Le projet vise à promouvoir une gestion intégrée des déchets solides municipaux à Constantine et des déchets avicoles à Sétif dans le but de transformer la chaîne de valeur des déchets en une économie circulaire. Le projet apportera

de multiples avantages : économiques : création de nouveaux sous-secteurs économiques; sociaux : création d'emplois verts, réduction des risques pour la santé publique; environnementaux : émissions de carbone évitées, minimisation de la pollution des masses d'eau et des nappes phréatiques. Le modèle est basé sur la participation du secteur privé et le transfert de technologie. Il s'agit essentiellement de la récupération et de la transfor-

mation des déchets financièrement viables, socialement équitables et respectueuses de l'environnement. La pérennité de ce modèle et le retour d'expérience du projet seront déployés à l'échelle régionale et nationale. Cet objectif sera atteint grâce à la mise en œuvre de quatre composantes qui s'attaqueront aux principaux obstacles identifiés pour la gestion intégrée des déchets solides en Algérie, en particulier à Sétif et à Constantine.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdolkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LES CHERCHEURS ALGÉRIENS CONTINUENT DE BRILLER À L'INTERNATIONAL

Le Pr Yacine Aït-Sahalia lauréat du prix «Great Arab Minds 2024»

Le professeur Yacine Aït-Sahalia, lauréat du prix «Great Arab Minds» en économie, a développé des théories qualitatives et des méthodologies scientifiques qui permettent une analyse financière en temps réel et soutiennent la planification économique et stratégique pour les grandes institutions, les secteurs de développement les plus importants et de nombreux gouvernements et pays.

Amel B. Les chercheurs algériens continuent de briller au niveau international et d'attirer l'attention des institutions mondiales grâce à leurs contributions remarquables dans divers domaines scientifiques et technologiques. C'est le cas du professeur Yacine Aït-Sahalia qui a remporté le prix «Grands esprits arabes 2024» en économie, en reconnaissance de ses travaux prestigieux. Cet éminent chercheur, professeur de finance et d'économie à l'université de Princeton, a été distingué lors d'une cérémonie grandiose organisée récemment à Dubaï en reconnaissance pour ses travaux scientifiques.

Considéré comme le pionnier de la modélisation de données financières à haute fréquence révolutionnant la compréhension des marchés financiers, Aït-Sahalia a développé des méthodologies scientifiques permettant à l'analyse financière de soutenir la planification économique et stratégique pour les grandes institutions, les secteurs de développement les plus importants et de nombreux gouvernements et pays. Vice-président et premier ministre des Émirats arabes unis et souverain de Dubaï, le Sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum a félicité le professeur Yacine Aït-Sahalia, lauréat du Prix Great Arab Minds 2024 en économie, pour ses recherches, ses études et ses théories adoptées dans de nombreux systèmes d'analyse financière et de planification économique prospective à court,

moyen et long terme saluant «des contributions exceptionnelles au développement d'une mesure économique et financière avancée pour mesurer les niveaux de volatilité et comprendre les modèles de hausses et de baisses futures, ce qui a permis d'améliorer l'analyse des marchés financiers, à évaluer les risques économiques et à accroître l'efficacité de la planification financière et économique.»

Et d'ajouter : «Vos théories sur l'économétrie financière et l'analyse financière sont devenues une référence pour de nombreux marchés, institutions, économies et gouvernements. Vos études inspirent une nouvelle génération d'économistes arabes et internationaux compétents. Le monde arabe est fier de vous». Le prix «Great Arab Minds», lancé par le souverain de Dubaï, reconnaît les réalisations de personnalités arabes distinguées dans six domaines essentiels, étend leur impact et inspire les jeunes générations à suivre leur exemple. Le prix couvre six domaines essentiels pour résumer la contribution de la région arabe à la marche de la civilisation humaine. Il s'agit de l'économie, de la médecine, des sciences naturelles, de l'ingénierie et des technologies, de l'architecture et du design ainsi que de la littérature et des arts. Lors de son allocution, le professeur Yacine Aït-Sahalia a souligné le rôle des plans économiques dans le travail de développement, qui ont une incidence positive sur le progrès de la civilisation et contribuent à améliorer le produit intérieur

Professeur Yacine Aït-Sahalia



brut (PIB) et les opportunités de développement économique, social et humain. Un prix qui récompense un parcours exceptionnel. Ce professeur algérien est considéré comme le pionnier de la mesure financière et économique à haute fréquence qui a provoqué un changement de paradigme dans le domaine de la mesure économique en utilisant les données des marchés pour déterminer leurs niveaux de volatilité et prédire

leurs modèles de hausses et de baisses futures.

Les résultats de la mesure financière et économique à haute fréquence que le professeur Yacine a créée ont été utilisés jusqu'à présent dans de nombreux domaines tels que l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'analyse financière.

Après avoir occupé plusieurs postes stratégiques dans des institutions de renom, le profes-

seur Aït-Sahalia est actuellement professeur de finance et d'économie à l'université américaine de Princeton. Il a été directeur du Bendheim Center for Finance de l'Université de Princeton (1998-2014). Auparavant, il a été professeur de finance à la Booth School of Business de l'université de Chicago. De 2012 à 2018, il a été corédacteur en chef du journal *Econometrics* et rédacteur en chef adjoint d'*Econometrica* de 2007 à 2013, de *Finance and Stochastics* de 1996 à 2011, de *Journal of Finance* de 2007 à 2010.

De 2003 à 2006, il a été rédacteur en chef de la *Review of Financial Studies*. Le professeur Aït-Sahalia a également mené plus de 80 recherches et études universitaires prestigieuses et est l'auteur de deux ouvrages, largement utilisés dans les systèmes économiques et financiers. Le prix Great Arab Minds récompense le parcours académique exceptionnel du Pr Aït-Sahalia qui a reçu plusieurs prix d'excellence en recherche, notamment le prix Dennis J. Aigner (2003), le prix de recherche annuel FAME (2001), le prix Cornerstone Research Award (1998), et le prix Michael J. Brennan (1997). L'initiative de «Grands esprits arabes», qui est devenue le «Nobel du monde arabe», met en avant les réalisations inspirantes d'esprits arabes distingués et leur impact sur le processus de développement et de civilisation humaine afin de l'étendre et d'inspirer davantage les jeunes et les talents arabes.

A. B.

CE MARDI 28 JANVIER 2025

Yalidine et Alliances Assurances signent deux contrats

Le Groupe Yalidine et Alliances Assurances vont procéder, ce mardi 28 janvier 2025 à Alger, à la signature de deux contrats lors d'une cérémonie présidée par Hassen Khelifati, P-DG d'Alliances Assurances, et Djamel Eddine Toumiat, directeur marketing et communication du groupe Yalidine. «Le premier contrat porte sur «la prestation de services logistiques, notamment la distribution de courrier et de colis, au profit d'Alliances Assurances et de son réseau d'agents généraux. Ces prestations seront assurées par l'une des filiales E-Logistica», a indiqué un communiqué parvenu à notre rédaction. Le second contrat vise à «assurer l'ensemble des filiales et le personnel du Groupe Yalidine, renforçant ainsi la sécurité et la protection de ses ressources matérielles et immatérielles». La même source a qualifié ce partenariat de «mutuellement bénéfique». La cérémonie de signature des deux contrats aura lieu au siège d'Alliance Assurance, sis au centre El Qods à Chéraga (Alger). M.M.

VÉRITABLE MINE D'INFORMATIONS PRATIQUES

Lancement officiel du guide «Petit Futé Algérie»

Une soirée mémorable dédiée au lancement officiel du guide «Petit Futé Algérie» (édition 2025) a été organisée jeudi dernier à l'hôtel Ibis Alger. Ce guide est une mine d'informations sur la géographie du pays, sur le patrimoine algérien, sur la culture, sur les sites touristiques, sur la gastronomie... Du plus petit détail au plus grand, tout a été pensé et conçu pour répondre à la perfection aux goûts et aux besoins de tous ceux qui souhaitent se rendre en Algérie pour en découvrir ou redécouvrir tous les attraits. Et si le chemin importe autant que la destination, autant y ajouter un guide touristique.

Les invités à cette soirée ont eu l'occasion d'échanger dans une ambiance décontractée et chaleureuse. Et les organisateurs se sont fait un plaisir de leur faire découvrir la cuisine du terroir. En plus d'un somptueux festin, la soirée a été agrémentée de musique traditionnelle animée par le groupe Ahl El Fan. C'était une soirée enivrante, avec les danses enjouées des participants.

Amine Benguenaoui, entrepreneur franco-algérien originaire d'Aïn Temouchent qui a fondé Aminateur Aventures

pour encourager les touristes qui souhaitent visiter l'Algérie, parsemait la soirée, de cette chaleureuse bonne humeur qu'on lui connaît. Il affirme avoir beaucoup voyagé en Algérie, mais que la richesse touristique du pays fait que, même après de très nombreux voyages, on arrive toujours à découvrir un petit «truc» qui nous avait échappé jusque-là. Il a longuement évoqué le guide dont il est question et l'Algérie, un pays qui recèle un «potentiel touristique exceptionnel».

Le guide offre de l'information pratique, mettant en lumière les réceptifs et les agences de voyages de confiance. Il y est mentionné, par exemple : «En raison de sa taille et de sa géographie, l'Algérie connaît plusieurs climats et l'on pourra s'y rendre à toute saison selon la région que l'on souhaite visiter. Les voyages dans le Grand Sud algérien et le désert s'organisent entre octobre et avril pour éviter les grosses chaleurs de l'été. La côte nord jouit d'un climat méditerranéen et peut donc se visiter toute l'année ; il peut aussi y faire très chaud l'été, mais ce sera la meilleure saison pour se baigner dans la Méditerranée».

Mettant en vedette plusieurs villes d'Algérie, il décrit : «Si on ne dispose que d'une semaine pour un séjour en Algérie sans thématique particulière, il est intéressant d'avoir une idée de la diversité des paysages et des sites qui composent le pays. Après avoir visité Alger et sa mythique Casbah, on peut ainsi envisager un circuit à la découverte du site romain de Timgad et des premières oasis de Biskra et de Touggourt, de la vallée du M'zab avant de rentrer vers Alger en passant par les oasis de Laghouat et de Bou Saâda». Évoquant Tindouf, il relève : «Il s'agit d'un ensemble de ksour reliés par une grande palmeraie qui tire aujourd'hui ses revenus du gisement de fer à ciel ouvert de Gara Djebilet, à 120 km».

Au sujet de Béni Abbès, il souligne : «Béni Abbès est une belle oasis de la Saoura dont l'origine remonterait au XIe siècle, même si des vestiges du paléolithique et du néolithique y ont été retrouvés. Surnommée «l'oasis blanche», ou encore «la Perle de la Saoura», la ville est un haut lieu du tourisme.

Y.B.

TAREK BOULMERKA, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES EXPORTATEURS ALGÉRIENS :

«Atteindre 30 milliards en 5 ans, oui c'est possible»

Dans cet entretien, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), M. Tarek Boulmerka, donne son avis sur les récentes mesures prises pour booster les exportations hors hydrocarbures.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS: LA PREMIÈRE OPÉRATION D'EXPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES VERS LE CANADA ET PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS DEPUIS L'AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE D'ALGER A ÉTÉ LANCÉE LE 6 JANVIER 2025. CETTE OPÉRATION S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CONVENTION ENTRE AIR ALGÉRIE CARGO ET LE MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS. QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE INITIATIVE ?

M. BOULMERKA: Afin d'aider les opérateurs nationaux à pénétrer les marchés extérieurs, une nouvelle option vient d'être lancée avec l'acheminement des marchandises vers l'étranger avec l'aide des avions-cargos d'Air Algérie. Le premier vol a été lancé ce mois de janvier 2025, reliant Alger à Montréal. Les exportateurs pourront désormais bénéficier des avantages du FSPE. L'opérateur paiera 50% des frais de transport. Il est à rappeler que le niveau des échanges commerciaux entre les 2 pays avoisinait près de 1,5 milliard de dollars canadiens en 2023. Cette opération va booster les produits algériens sur le marché canadien et même sur le continent américain ainsi que les projets de partenariat entre les investisseurs dans les deux pays. Cette nouvelle démarche va déclencher les échanges dans les 2 sens, car il existe une forte communauté algérienne installée au Canada qui serait

très contente de disposer de produits nationaux.

LES PREMIERS RÉSULTATS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS DANS LE CADRE DE LA VISION 2020-2030, ONT DÉMONTRÉ QUE PLUSIEURS FILIÈRES INDUSTRIELLES AVAIENT OBTENU DES RÉSULTATS POSITIFS DANS LA PRODUCTION ET L'EXPORTATION, AVEC DES PRÉVISIONS QUE LES EXPORTATIONS ALGÉRIENNES HORS-HYDROCARBURES ATTEIGNENT 29 MILLIARDS DE DOLLARS USD À L'HORIZON 2030. EST-CE RÉALISABLE À VOTRE AVIS?

Les énormes investissements dans les secteurs agricoles, miniers, et autres ainsi que les projets de partenariat avec la Chine, l'Inde, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Italie, etc. augurent que les perspectives dans les années à venir vont permettre de créer de nouvelles productions et par effet d'entraînement les exportations HH. Néanmoins, le secteur pivot de notre économie c'est celui de l'Agriculture qui représente 14 % du PIB avant le secteur industriel pour qui d'importantes restructurations ont été introduites. Celles-ci vont permettre des améliorations dans les rendements dans les niveaux de productions diverses. En outre, la dynamisation des moyens logistiques, des transports ferroviaires, maritimes vont permettre aux opérateurs de mieux planifier leurs productions. L'Algérie ne cesse d'améliorer le climat des affaires. Atteindre 30 milliards en 5 ans oui c'est possible.



LE GOUVERNEMENT A PRIS DE NOUVELLES MESURES POUR BOOSTER LES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES EN 2025, QUE PENSEZ-VOUS DE CES MESURES?

Les mesures prises par les pouvoirs publics pour 2025 pour booster les exportations sont: une nouvelle politique monétaire adaptée au nouvel environnement, une accélération de la numérisation, les nouveaux produits bancaires au profit des opérateurs, l'assainissement des dossiers relatifs au foncier industriel, les aménagements des ports (particulièrement le port de Djend-

jen), de meilleures prestations par les différents acteurs dans le domaine de l'export, la réactivation des rubriques du FSPE, l'autorisation d'installer des filiales d'entreprises algérienne à l'étranger, et bien entendu le lancement des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAF, et le développement des projets contenus dans les zones franches. Il est à rappeler que les prévisions des exportations HH, elles passeraient en 2025 à 7,17 milliards de \$, 8,76 milliards en 2026 de \$, à 10,75 milliards de \$ en 2027. Atteindre 30 milliards de \$ en 2030 c'est possible car toutes les décisions prises actuellement et dans les prochaines années convergent dans ce sens.

COMMENT L'ANEXAL PEUT CONTRIBUER À CETTE NOUVELLE DYNAMIQUE?

L'ANEXAL continuera sans cesse à apporter aux opérateurs exportateurs les soutiens tels que les informations réglementaires diverses émanant des administrations et institutions publiques et autres. L'ANEXAL, force de propositions, restera toujours au service des opérateurs exportateurs et au service des pouvoirs publics.

I. B.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Présentation de la plateforme du système national de veille et d'alerte

La plateforme du Système national de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, qui vise à garantir la disponibilité des médicaments et à réguler le marché national, a été présentée samedi à Alger.

Conçue et développée par le Haut-Commissariat à la numérisation, dans le cadre de la coopération et de la concertation intersectorielles pour une transformation numérique globale, la plateforme du Système national de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques vise à surveiller et à suivre le processus d'approvisionnement en produits pharmaceutiques (production, importation, commercialisation et gestion du stock national), indique un communiqué conjoint du Haut-Commissariat à la numérisation, du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. La plateforme a été présentée en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, et du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie

chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, précise la même source. Lors de la présentation, des explications ont été fournies sur ce système conçu et développé en collaboration avec le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national (Centre national du Registre de commerce), le ministère des Finances (Direction générale des

Douanes), le ministère de la Santé (Pharmacie centrale des hôpitaux) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés), conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, les ingénieurs qui ont conçu et développé cette plateforme ont été distingués.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Entrée en phase de débit expérimental de la station Fouka 2 à Tipasa

Le groupe Sonatrach a annoncé, hier dans un communiqué, l'entrée de la station de dessalement de l'eau de mer Fouka 2 (Tipasa) en phase de débit expérimental. Cette phase constitue "la première étape de mise en service de la station et de son entrée en phase d'essais techniques en vue d'acheminer les premières quantités d'eau dessalée vers le réseau de distribution", a précisé la même source, rappelant que cette station, une fois sa capacité de production maximale atteinte, contribuera à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable au profit des habitants des wilayas de Tipasa, Alger et Blida. La capacité de production de cette station,

réalisée sous la supervision de la société Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, s'élève à 300 000 M3/jour, ce qui lui permet de répondre aux besoins de près de 3 millions d'habitants, selon la même source. La station Fouka 2 figure parmi les projets stratégiques approuvés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du programme complémentaire de renforcement de la sécurité hydrique en Algérie. Ce programme prévoit la réalisation de cinq (05) stations principales de dessalement de l'eau de mer, chacune d'une capacité de production de 300 000 M3/jour, rappelle la Sonatrach. L'entrée en service progres-

sive de ces stations est prévue avant le mois sacré de Ramadhan, selon la même source. Il faut savoir qu'actuellement, l'Algérie produit 2,1 millions de mètres cubes par jour, avec un parc existant de 14 stations de dessalement réparties tout au long de la bande côtière du pays. Avec le lancement du programme complémentaire du président de la République, qui est constitué de cinq nouvelles stations (chaque station dispose d'une capacité unitaire de 300 000 m3/jour), l'Algérie atteindra 3,6 millions de mètres cubes par jour une fois les projets mis en service. L'apport global étant de 1,5 million de mètres cubes par jour.

ENVIRONNEMENT

Inauguration d'un Centre d'enfouissement technique à Tindouf

Un « intérêt particulier » accordé à la protection de l'environnement dans les wilayas du Sud.

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, samedi à Tindouf, que les hautes autorités du pays accordent un "intérêt particulier" à la protection de l'environnement dans les wilayas du Sud, en réalisant plusieurs projets stratégiques conformes aux normes internationales. S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Djilali a indiqué que "les hautes autorités du pays accordent une attention particulière aux wilayas du Sud en matière de protection de l'environnement, en réalisant plusieurs projets conformes aux normes internationales, dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen". Ainsi, la ministre a révélé qu'un programme d'action conjoint entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et celui des Travaux publics et des Infrastructures de base a été établi.

Ce programme porte sur la création de nouvelles installations et l'acquisition d'équipements modernes au profit de ces régions, a-t-elle expliqué. Au cours de l'inspection des projets environnementaux, dont la plupart sont inscrits dans le programme complémentaire décidé par le président de la République pour la wilaya, Mme Djilali a indiqué que "Tindouf a bénéficié, à l'instar d'autres wilayas du Sud, de structures et d'équipements



modernes, susceptibles de répondre au mieux aux besoins de la population en matière de propreté de l'environnement". La ministre a, par ailleurs, procédé à l'inauguration d'un Centre d'enfouissement technique (CET) de déchets ménagers et assimilés, réalisé avec une enveloppe globale estimée à 250 millions de DA, dans le cadre du programme complémentaire du président de la République, sur une surface de 40 ha. Mme Djilali s'est également enquis de l'opération d'extension du CET, avant de mettre en service un incinérateur de déchets spéciaux d'une capacité de 250 kg/h, selon les explications fournies sur place.

La ministre a saisi l'occasion pour mettre en avant l'importance des projets retenus dans le programme complémentaire, qui visent, selon elle, "à protéger l'environnement à travers l'élimination des décharges anarchiques et la réhabilitation des sites touchés, tout en réduisant les effets négatifs sur la santé publique".

En marge d'une campagne de boisement organisée au niveau du poste frontalier algéro-mauritanien "Chahid Mostefa Benboulaïd", la ministre a annoncé qu'un programme de reboisement, baptisé "Ma voie verte", serait lancé sur les bords de toutes les routes et chemins de wilaya, avant d'être progressi-

vement généralisé à l'échelle nationale.

Mme Djilali a également attribué un lot de matériel roulant à l'entreprise locale d'aménagement urbain, avant de visiter une exposition sur l'économie circulaire, avec la participation de micros-entreprises, et de présider une cérémonie en l'honneur des lauréats du concours des quartiers les plus propres de la wilaya. Au terme de sa visite de travail, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie a posé la première pierre du projet de réalisation d'un jardin public dans le quartier El-Badr, au chef-lieu de wilaya.

PRÈS DE 150 EXPOSANTS ATTENDUS
LA 17^E ÉDITION D'«ORAN-INVEST-EXPO» DU 12 AU 15 FÉVRIER

La 17^e édition du Salon international de l'investissement dans l'industrie, la construction, l'énergie et l'exportation «Oran-Invest-Expo» se tiendra du 12 au 15 février au Centre de conventions d'Oran. La manifestation regroupera environ 150 exposants aux fins d'échange d'expériences, de relations d'affaires et de recherche d'opportunités d'investissement, indiqué samedi les organisateurs dans un communiqué, prévoyant «une forte participation étrangères», avec notamment la visite de délégations d'affaires de 20 pays. Le Salon sera scindé en 2 pavillons : «El Bina Expo», dédié aux secteurs du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics et «Algeria Global Industry» regroupant les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de la logistique et de l'export. Le programme de cette édition comprend des rencontres B to B, des conférences-débat et ateliers, ainsi que des espaces d'exposition dédiés aux startups, clubs scientifiques et porteurs de projets innovants, afin de leur permettre un contact direct avec l'environnement économique et de parvenir à la concrétisation de leurs projets, indiquent les organisateurs.

À TIARET ET À SIDI BEL ABBES

RENCONTRES AUTOUR DE L'AVANT PROJET DE LA LOI RELATIVE AUX ASSOCIATIONS

Deux rencontres consultatives ont été organisées, samedi à Tiaret et à Sidi Bel Abbès, dans l'ouest du pays, pour enrichir le projet de la loi organique relative aux associations. A Tiaret, les participants ont salué l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la promotion de l'activité associative, lors de cette rencontre régionale, à laquelle ont pris part des représentants d'associations locales des wilayas d'El Bayadh, Tissemsilt et Tiaret, ainsi que les autorités locales de la wilaya. Ils ont également salué l'initiative de l'Observatoire national de la société civile, qui a ouvert un débat national sur la création d'un cadre juridique renforçant le rôle de la société civile dans la vie publique. M. Abdelkrim Khedri, membre de l'Observatoire national de la société civile, qui a supervisé cette rencontre, a souligné l'importance du mouvement associatif dans le programme du président de la République "étant lié à la liberté d'initiative des individus et des groupes", et a rappelé que la Constitution de 2020 lui accorde une attention particulière en garantissant le droit à la création d'associations. Il a ajouté que l'élévation du texte relatif aux associations au rang de loi organique témoigne de l'importance accordée à ce

mouvement et à son rôle dans le développement de la société, précisant que ce projet législatif permettra aux associations de commencer leurs activités dès l'obtention de leur autorisation de création et d'ouvrir la voie à la recherche de financements autonomes pour la réalisation de leurs projets. De son côté, le wali de Tiaret, M. Saïd Khalil, a indiqué que "cette initiative réalise les principes du dialogue et de la consultation que le président de la République a instaurés, considérant la société civile comme une institution pour promouvoir la démocratie participative et impliquer les citoyens dans la gestion des affaires publiques". Il a souligné que la wilaya de Tiaret abrite environ 1.600 associations, jouant un rôle important dans l'enrichissement de la vie économique, sociale, culturelle, sportive, et bien plus encore. Les représentants des associations qui se sont succédé à la tribune ont formulé plusieurs propositions, notamment la nécessité d'exiger des qualifications académiques pour présider les associations et d'assurer une formation continue des membres occupant des fonctions de gestion, telles que le président, le secrétaire général et le trésorier, afin de garantir leur succès et leur efficacité. Ils ont également souligné l'impor-

tance d'ouvrir la voie à la recherche de sources de financement pour les activités associatives. A Sidi Bel Abbès, les participants ont insisté sur le rôle crucial de la société civile dans l'enrichissement de ce projet préliminaire, la considérant comme un partenaire actif et une garantie essentielle pour promouvoir la citoyenneté responsable et mettre en œuvre le principe de démocratie participative. Dans ce contexte, Mme Farah Naïmi, membre de l'Observatoire national de la société civile de Sidi Bel Abbès, a souligné "l'importance de concrétiser le principe de démocratie participative en élargissant la participation des citoyens au dialogue et à la consultation, ainsi qu'à l'élaboration des politiques publiques", mettant en avant le rôle du travail associatif dans la création de liens sociaux, la solidarité entre les membres de la communauté et l'encouragement à l'initiative, au volontariat et à la participation positive dans la vie publique pour atteindre un développement durable. Le doyen de la faculté de droit de l'Université Djilali Liabes, le professeur Ouis Brahim, a rappelé que "les organisations associatives sont liées à la liberté de pensée et d'initiative des individus et des groupes, un droit que la Constitution garantit par son article 53", précisant

que "l'élévation du texte juridique relatif aux associations au rang de loi organique est un signe clair de l'importance accordée à ce mouvement et à son rôle dans le développement de la société civile". De son côté, le bâtonnier des avocats de Sidi Bel Abbès, Me Salah Badreddine, a indiqué que le projet préliminaire de la loi organique sur les associations s'inscrit dans une nouvelle vision visant à renforcer les mécanismes relatifs à l'activation des associations et à promouvoir leur rôle dans la société, notamment en les impliquant dans la gestion des affaires publiques. Il a précisé que "les dispositions du projet préliminaire de cette loi organique visent à garantir le droit constitutionnel de créer des associations et à approfondir le processus démocratique". Il est à noter que cette rencontre régionale, qui s'est tenue à la Maison de la Culture Kateb Yacine, a réuni des acteurs de la société civile et des associations des trois wilayas de Tlemcen, Saïda et Sidi Bel Abbès, ainsi que des participants de l'Université Djilali Liabes et du Barreau des avocats de Sidi Bel Abbès. Un résumé du contenu du projet préliminaire de la loi organique sur les associations a été présenté, accompagné de propositions pour enrichir le projet.

DIABÈTE GESTATIONNEL

Quelles conséquences pour la femme enceinte et le bébé ?

Pendant la grossesse, toutes les femmes doivent être surveillées pour le risque de diabète gestationnel, qui se caractérise par une augmentation de la concentration de glucose dans le sang à des valeurs supérieures à la normale. Une pathologie qui peut avoir des conséquences pour la femme enceinte et son futur bébé.

Lors de la grossesse, certaines femmes peuvent développer un diabète gestationnel, aussi appelé diabète de grossesse. Cette pathologie n'est pas sans risques, elle peut avoir des conséquences pour la femme enceinte et son futur bébé. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ce diabète se caractérise par la survenue d'une hyperglycémie, c'est-à-dire d'une élévation de la concentration de glucose dans le sang au-dessus des valeurs normales mais à des valeurs inférieures à celles conduisant à poser le diagnostic de diabète. Chez les femmes atteintes de diabète gestationnel, le risque de complications pendant la grossesse et à l'accouchement est plus élevé. Ces femmes risquent davantage, ainsi parfois que leur enfant, d'avoir ensuite un diabète de type 2.

Le diabète gestationnel est très souvent diagnostiqué au cours du dépistage prénatal et non pas en raison de la survenue de symptômes. S'il est bien pris en charge, il n'y aura aucune conséquence pour le bébé. En revanche, si le taux de sucre de sang (la glycémie) est mal équilibré, plusieurs complications peuvent apparaître pour le futur bébé. Pendant la grossesse, toutes les femmes sont surveillées pour le risque de diabète gestationnel. Selon les experts, le diabète gestationnel peut passer inaperçu, être asymptomatique (sans symptôme) ou présenter des symptômes similaires à ceux des autres types de diabète : une soif intense, des mictions (urines) fréquentes et abondantes, une fatigue importante, des signes d'hyperglycémies répétées. Parmi les facteurs de risques de développement d'un diabète gestationnel, l'âge de la mère au moment de la grossesse



peut jouer un rôle important. Les experts constatent en effet une plus forte incidence chez les mères âgées de 35 ans et plus lors de leur grossesse. Le poids, et plus exactement son IMC (indice de masse corporelle), joue également un rôle dans le développement d'un diabète gestationnel. L'IMC est calculé en faisant le calcul suivant : le poids en kilogrammes, divisé par la taille multipliée par la taille en mètre. On obtient alors un chiffre permettant d'évaluer un état allant de la maigreur à l'obésité sévère. Les femmes ayant un IMC de plus de 25, valeur à laquelle commence le surpoids, ont plus de risques de développer un diabète gestationnel.

LES FACTEURS DE RISQUE

Si une personne a développé un diabète de type 2 dans la famille proche de la femme enceinte, elle a également plus de risques

de déclencher un diabète gestationnel. Ce risque se situe essentiellement au sein des membres de la famille au premier degré, c'est-à-dire ses parents, ses frères ou sœurs.

En outre, les femmes ayant déjà développé un diabète gestationnel lors d'une précédente grossesse ont un risque élevé de déclencher le même type de diabète lors des grossesses suivantes. De même, les femmes ayant donné naissance à un enfant de 4 kilos ou plus ont également plus de risques de développer un diabète gestationnel lors d'une grossesse ultérieure. D'autres facteurs de risque existent, comme la présence du syndrome des ovaires polykystiques (SOPK). Concernant le dépistage du diabète gestationnel, il se fait en mesurant le taux de sucre dans le sang via la mesure de la glycémie qui va permettre de déterminer si la future maman est atteinte d'un

diabète gestationnel ou non. À jeun, les valeurs de glycémie normales se situent entre 0,70 g/L et 1,10 g/L.

Les risques pour la mère et pour l'enfant se situent essentiellement dans la période périnatale, c'est-à-dire pendant la grossesse et après l'accouchement. Ainsi, pour la mère, la complication la plus grave est la survenue d'une pré-éclampsie (ou toxémie gravidique). Il s'agit d'un dysfonctionnement du placenta qui associe une hypertension artérielle, une prise de poids, des œdèmes et la présence de protéines dans les urines. D'autres risques existent, que ce soit pendant la grossesse ou après comme un accouchement par césarienne, un accouchement prématuré, un risque de développer un diabète de type 2 après la grossesse, même des années plus tard. Il faut savoir qu'une mère ayant développé un diabète gestationnel a en effet 7

fois plus de risques de développer un diabète de type 2. La mère a également un risque accru de développer des maladies cardiovasculaires. Pour l'enfant, les complications peuvent entraîner une détresse respiratoire, une dystocie des épaules, une hypoglycémie néonatale ou encore un risque de développer plus tard un diabète de type 2. Pour faire face à cette pathologie et ses complications, les professionnels de santé insistent sur une autosurveillance glycémique régulière et des mesures hygiéno-diététiques. Adopter une alimentation équilibrée, avec un apport en sucre contrôlé est primordial. Il est surtout impératif de surveiller sa glycémie tout au long des neuf mois, car plus on avance dans la grossesse, plus le risque de déséquilibre de la glycémie augmente", préviennent les experts.

A.B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 170 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et 170 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Les accidents les plus mortels ont été enregistrés dans la wilaya de Boumerdes, Annaba et Skikda. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers les wilayas de Constantine, Sétif et Saida. D'autre part, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Tizi Ouzou, Batna et Djelfa.

VENUS DE DIFFÉRENTES WILAYAS DU PAYS

500 récitants du Saint Coran honorés à Djamaâ El-Djazair

Djamaâ El-Djazair a abrité, samedi, une cérémonie de distinction de 500 récitants et récitantes du Saint Coran, venus de différentes wilayas du pays, dans le cadre de la 8e édition du projet de mémorisation du Saint Coran initié par la Fondation Al-Nahda Bil Al-Quran Al Kareem (la renaissance par le Saint Coran).

A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a indiqué que "parler du message du Saint Coran en Algérie, c'est parler d'une renaissance coranique", en témoigne, a-t-il dit, "le travail réalisé par cette Fondation à travers cette initiative de distinction de 500 récitants et récitantes du Livre saint".

"La nation algérienne a toujours été attachée au Saint Coran, qui était la

référence de ses moudjahidine pendant la Révolution de libération, tout comme il est aujourd'hui une référence dans l'éducation des générations montantes, en tant que source de la bonne guidance que chacun doit suivre, sur les pas des prédécesseurs", a-t-il précisé.

Dans ce sens, il a insisté sur "l'importance de l'éducation coranique pour réaliser une renaissance prometteuse", affirmant que "la distinction d'un tel nombre de récitants est le fruit des efforts consentis pour investir dans une jeunesse prometteuse qui représente l'avenir de l'Algérie".

Dans une allocution lue en son nom par le député M'hamed Touil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a salué "les efforts déployés pour

contribuer à la mémorisation du Saint Coran", soulignant "l'importance de demeurer attaché au legs culturel et religieux".

Il a, également, salué le rôle de Djamaâ El-Djazair, ainsi que la contribution de cette fondation, à travers l'organisation de pareilles initiatives qui contribuent à ancrer davantage "les valeurs religieuses et l'identité nationale".

De son côté, le président de la Fondation, Brahim Laâmour, a souligné que cette édition était "le résultat d'un travail inlassable mené dans le cadre des camps de mémorisation et des efforts consentis par les responsables de l'académie de la Fondation, présente à travers toutes les wilayas du pays et qui compte des milliers d'adhérents".

ALLEMAGNE

Des dizaines de milliers de personnes manifestent contre l'extrême droite

Des manifestations ont eu lieu à travers l'Allemagne, samedi, pour dénoncer la montée de l'AfD, parti d'extrême droite accusé de menacer les valeurs démocratiques. À un mois des législatives, quelques dizaines de milliers de personnes ont scandé des slogans appelant à lui faire barrage.

Des manifestations contre le parti d'extrême droite AfD ont rassemblé samedi des dizaines de milliers de personnes en Allemagne pour appeler à «faire barrage» à cette formation accusée de menacer la démocratie, à un mois des élections législatives. Les rassemblements les plus importants ont eu lieu à Berlin et Cologne (ouest), avec respectivement quelque 35.000 et 20.000 manifestants, selon la police, tandis que les organisateurs ont estimé à 100.000 le nombre de personnes dans la capitale allemande. Devant l'emblématique porte Brandebourg, ils ont formé la nuit venue «une mer de lumière pour la démocratie», avec leurs téléphones portables, brandissant des lettres formant le mot «Résistance», ont constaté des journalistes de l'AFP. Plusieurs organisations appelaient à ces rassemblements dans une soixantaine de villes, à quatre semaines des élections du 23 février pour renouveler le parlement allemand. L'AfD pointe en deuxième position des intentions de vote dans les sondages avec 20%, derrière les conservateurs de la CDU/CSU avec environ 30%. La mobili-



sation s'est avérée plus forte que prévu, la police ayant tablé initialement sur 5.000 personnes à Cologne. Dix mille personnes étaient attendues à Berlin. Sous le slogan «nous faisons barrage!», les protestataires ont défilé pacifiquement, portant des pancartes où figuraient «Les nazis dehors» ou «l'AfD n'est pas une alternative» en référence au parti d'extrême droite «Alternative pour l'Allemagne». Des slogans visaient aussi le chef du parti conservateur CDU Friedrich Merz, favori pour la chancellerie, et tenant d'un durcissement radical de la politique

migratoire, certains craignant qu'il soit tenté de rompre «le cordon sanitaire» des partis politiques allemands refusant toute alliance avec l'AfD. Une manifestation a également eu lieu à d'Aschaffenburg, en Bavière (sud) où une attaque meurtrière au couteau cette semaine dans un parc, imputé à un Afghan en situation illégale, a relancé le débat sur l'immigration. Des milliers de personnes se sont aussi mobilisées à Halle (est) où la codirigeante de l'AfD, Alice Weidel, tenait un meeting au cours duquel est intervenu, via video, le milliardaire américain Elon Musk. Il y a un an,

des centaines de milliers de personnes avaient battu le pavé dans toute l'Allemagne pendant plusieurs semaines dans les rues pour protester contre l'extrémisme de droite après la révélation d'une réunion d'identitaires où il avait été question de «remigration», des expulsions à grande échelle d'étrangers ou personnes d'origine étrangère. Depuis, l'AfD revendique ouvertement une «remigration», qui fait parti dans son programme. «Nous avons besoin de la remigration pour vivre en sécurité en Allemagne», a martelé Mme Weidel samedi lors du meeting.

ÉTATS-UNIS

Kristi Noem prend les rênes de la Sécurité intérieure

Le Sénat américain a approuvé samedi la nomination de Kristi Noem au poste de secrétaire du Département de la Sécurité intérieure (DHS). La nomination de Kristi Noem a été approuvée par 59 sénateurs tandis que 34 ont voté contre. Lors de son audition de confirmation au Sénat la semaine dernière, Kristi Noem a décrit la frontière américano-mexicaine comme une «zone de guerre» et a promis de faire de la sécurité des frontières une «priorité absolue». La gouverneure sortante du Dakota du Sud a également défendu sa décision de déployer la Garde nationale

de son État au Texas en 2021 pour faire face à ce qu'elle a qualifié de «crise de sécurité nationale». «Si je suis confirmée en tant que secrétaire, je veillerai à ce que nos agents de la patrouille des frontières exceptionnels et extraordinaires disposent de tous les moyens, ressources et soutien dont ils ont besoin pour accomplir leur mission», a-t-elle déclaré devant la commission de la sécurité intérieure et des affaires gouvernementales du Sénat. Kristi Noem a ajouté que cet engagement s'étendait également aux employés de l'Immigration et du Service

de l'immigration et de l'application des douanes (ICE) chargés de «capturer, détenir et expulser les immigrés illégaux et de débarrasser nos rues et notre pays des criminels étrangers». «La sécurité des frontières doit rester une priorité absolue pour notre nation. Nous avons le droit et la responsabilité de sécuriser nos frontières contre ceux qui chercheraient à nous nuire», a-t-elle déclaré. Kristi Noem a abordé, en outre, la menace croissante des cyberattaques, appelant à une «approche globale du gouvernement» pour renforcer la cybersécurité.

CORÉE DU SUD

Un tribunal rejette la prolongation de la détention du président Yoon

Un tribunal sud-coréen a rejeté, samedi, la deuxième demande visant à prolonger la détention de Yoon Suk Yeol, président destitué du pays. La demande avait été formulée après qu'un tribunal de Séoul, vendredi, ait déjà refusé de prolonger la détention de l'ex-président, selon l'agence Yonhap. Les procureurs avaient sollicité une prolongation jusqu'au 6 février, arguant la nécessité de compléter leur enquête. Cependant, la cour a estimé que l'enquête menée par l'agence anticorruption ne justifiait pas une telle prolongation, la jugeant peu nécessaire à ce stade. Arrêté officiellement dimanche dernier, Yoon Suk Yeol, pouvait être détenu jusqu'à dix jours en vertu de la loi, avec la possibilité d'une prolongation de dix jours supplémentaires. Toutefois, avec le rejet de la prolongation de sa détention par le tribunal, il pourrait être libéré dès lundi. Yoon Suk Yeol a été arrêté la

semaine dernière lors d'un raid à l'aube pour insurrection, devenant ainsi le premier chef d'État sud-coréen en exercice à être détenu dans le cadre d'une enquête criminelle. Cette deuxième demande de prolongation de détention survient après que le Bureau de l'enquête sur la corruption des hauts responsables ait transféré, jeudi, le dossier relatif à l'instauration de loi martiale aux procureurs. Yoon Suk Yeol fait l'objet d'une enquête en raison de son rôle présumé dans une insurrection, notamment pour avoir instauré la loi martiale le 3 décembre dernier, bien que celle-ci n'ait duré que brièvement. Il est également accusé d'abus de pouvoir pour avoir déployé des troupes au parlement dans le but d'empêcher les députés de s'opposer au décret de loi martiale, bien qu'ils aient, en fin de compte, réussi à l'annuler. À ce jour, Yoon Suk Yeol a refusé de participer aux interrogatoires

des procureurs ainsi que ceux menés par l'agence anticorruption. Le président a été destitué par le parlement le 14 décembre dernier. Il est suspendu de ses fonctions, en attendant l'examen de son

cas par la Cour constitutionnelle. Si la destitution est confirmée, des élections anticipées devront se tenir dans les deux mois. Dans le cas contraire, Yoon Suk Yeol sera rétabli dans ses fonctions.

La Corée du Nord teste des missiles de croisière stratégiques

La Corée du Nord a testé des missiles de croisière stratégiques mer-sol, a annoncé dimanche l'agence de presse d'État KCNA, ajoutant que les projectiles avaient atteint leur cible avec «précision». «Les moyens de dissuasion des forces armées de la République populaire démocratique de Corée sont perfectionnés de manière plus approfondie», a déclaré le dirigeant nord-coréen Kim

Jong Un, qui assistait aux essais samedi, selon l'agence.

Les missiles ont atteint leurs cibles après une trajectoire elliptique de 1.500 kilomètres, a indiqué la même source, ajoutant qu'il n'y avait «pas d'effet négatif sur la sécurité des pays voisins». KCNA a simultanément publié des photos où l'on voit Kim Jong Un assister à l'essai.

RDC

Réunion d'urgence à l'ONU après plusieurs jours de combats

Le Conseil de Sécurité de l'ONU s'est réuni en urgence dimanche au sujet de l'intensification des combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) entre l'armée et le M23. L'Union africaine (UA) a réclamé, de son côté, «la stricte observation du cessez-le-feu convenu entre les parties».

Après l'échec d'une médiation RDC-Rwanda sous l'égide de l'Angola, le M23 et 3.000 à 4.000 soldats rwandais, selon l'ONU, ont rapidement gagné du terrain ces dernières semaines. Ils encerclent désormais presque complètement la capitale de la province du Nord-Kivu, Goma, qui compte un million d'habitants et au moins autant de déplacés.

Après plusieurs jours d'intenses combats dans lesquels 13 soldats étrangers dont trois Casques bleus ont été tués, le porte-parole de l'armée congolaise a accusé samedi le Rwanda d'être «déterminé à s'emparer de la ville de Goma», tout en assurant que les forces armées de la RDC sont elles aussi déterminées à «repousser l'ennemi». Kinshasa a annoncé rappeler ses diplomates à Kigali «avec effet immédiat», dans un courrier daté de vendredi et rendu public samedi soir.

Dans l'est de la RDC riche en ressources naturelles, les conflits s'enchaînent depuis plus de trente ans. Une demi-douzaine de cessez-le-feu et trêves ont déjà été décrétés puis rompus dans la région. Le dernier cessez-le-feu avait été signé fin juillet. Les combats samedi se sont concentrés autour de Sake, cité du territoire de Masisi, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Goma, selon des sources sécuritaires. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'était dit jeudi «alarmé» par un regain de violences qui pourrait aggraver «le risque d'une guerre régionale». L'organisation a avancé à dimanche la réunion du Conseil de sécurité initialement prévue lundi.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 12E JOURNÉE)

Le Chabab Belouizdad ressuscité

Le CR Belouizdad, qui a réussi le hold-up parfait face au Paradou AC qu'il bat sur le score (2-1), s'est hissé provisoirement à la troisième place.

Marouane A.

Cette victoire survient après la situation difficile vécue par le club, suite à son élimination en Ligue des champions d'Afrique. De son côté, le CS Constantine a été piégé à domicile par le MC El-Bayadh (0-1), à l'occasion de la mise à jour de la 12e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Dans un stade du 5-juillet, qui n'avait pas fait recette pour ce match, le Chabab a trouvé la faille peu avant la pause, grâce à un boulet de canon du défenseur Khacéf, ce dernier a crucifié le portier adverse d'un tir des 30 mètres (45e+9). En seconde période, le match s'est emballé vers sa fin avec un but pour chaque équipe. Le Sud-Africain Khanyisa a d'abord fait le break (86), avant que le PAC ne réduise la marque sur un beau tir

enroulé de Kaæssis (87e). Il s'agit du premier revers concédé en championnat par les "Académiciens", depuis l'arrivée à la barre technique de Billel Dziri. Le CRB, sans l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui a claqué la porte vendredi, remonte à la troisième place avec 23 points, mais avec deux matchs en moins, alors que le PAC se voit éjecter du podium.

PLUS DE PEUR QUE DE MAL POUR FERRAHI ET KEDDAD

Dans le temps additionnel de la première période, un télescopage a eu lieu entre le gardien de but du PAC Ferrahi et le défenseur central du CRB Keddad. Les deux joueurs ont été transportés à l'hôpital pour des examens approfondis et pour recevoir des soins en urgence, après avoir été bandés sur le terrain par les staffs médicaux respectifs des deux équipes. Keddad,



qui entre temps, a été averti par le referee, accusé d'avoir provoqué ce télescopage, n'a pas trop tardé à l'hôpital d'où il est ressorti après avoir été pris en charge par les médecins qui n'ont diagnostiqué rien de grave. De son côté, le portier des Jaune et Bleu, Ferrahi, lui est resté cinq heures en obser-

vation au niveau de l'hôpital. D'ailleurs, la direction du club a communiqué à son sujet et a affirmé que le joueur a été bien pris en charge au niveau de l'hôpital et qu'il va nettement mieux. «À la suite de cet incident, notre gardien Mokhtar Ferrahi a été transporté d'urgence à l'hôpital, où il a reçu les

soins nécessaires et est resté sous surveillance médicale pendant cinq heures, avant que son état ne s'améliore et que les médecins ne l'autorisent à quitter l'hôpital», a indiqué la direction dans son communiqué, avant de souhaiter un rétablissement rapide aux deux joueurs. **M. A.**

IL ATTEND UN TRANSFERT À L'OM

Gouiri marque face à Monaco

Annoncé proche de l'Olympique de Marseille par la presse française, Amine Gouiri reste quand même égal à lui-même avec le Stade Rennais et continue à montrer de grandes choses. Si Monaco est bien placé en Ligue des Champions, le club de la Principauté enclavée dans le sud-est de la France restait sur plusieurs rencontres sans la moindre victoire depuis le 7 décembre 2024. Le binatio-

nal Akliouche, sur le recul ces dernières semaines, était titulaire côté ASM ; à Rennes en revanche, Amine Gouiri prenait place sur le banc de touche d'une équipe qui flirte très dangereusement avec la zone rouge. Le duel de ces deux formations revanchardes fut spectaculaire. Akliouche, d'abord, s'illustra par un retourné extraordinaire qui a choqué le rare public du Stade Louis II. Le duel

de ces deux formations revanchardes fut spectaculaire. Akliouche, d'abord, s'illustra par un retourné extraordinaire qui a choqué le rare public du Stade Louis II. Impliqué sur les trois buts des siens, le joueur, qui doit encore définitivement trancher entre Algérie et France, a ensuite vu son compatriote Amine Gouiri faire son entrée en jeu à la 54ème minute et, à son tour, se montrer décisif.

Débordant sur l'aile gauche qu'il affectionne, il combine, perce et enroule très proprement le ballon, réduisant le score pour son équipe (3-2). Le score n'évoluera d'ailleurs plus. Rennes, battu, pourrait perdre son buteur algérien au profit de l'Olympique de Marseille et pourrait devenir barragiste si Nantes ne perd pas lors de la réception de Lyon demain.

HANDBALL/ MONDIAL 2025 (COUPE DU PRÉSIDENT - GR.1 - 3E J)

Défaite de l'EN face au Koweït

La sélection algérienne masculine de handball a été battue par son homologue koweïtienne sur le score 31 à 38, (mi-temps : 14-18), en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe 1 de la Coupe du président (matchs de classement) du Championnat du monde 2025, disputé samedi au Porec Zatica Arena, en Croatie. C'est la cinquième défaite du Sept national dans le tournoi, après celles concédées face à la Pologne (32-38) lors de la première journée de la Coupe du président, en plus des trois revers essuyés lors du Tour préliminaire, respectivement, face au Danemark (22-47), l'Italie (23-32) et la Tunisie (26-25), contre un seul succès en Coupe du président contre la Guinée (32-23). Les Verts disputeront leur dernier match du mondial (29e-30e places) contre Cuba ou le Japon.

MC ALGER

L'Ivoirien Ouattara reprend l'entraînement collectif

Après huit mois d'absence, l'attaquant ivoirien du MC Alger Romaric Ouattara, remis d'une blessure au genou gauche, a repris l'entraînement collectif samedi, à l'occasion de la séance effectuée au centre "Abderahmane Aouf-Baba Hamoud" à Zéralda (Alger), a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué. Ouattara (20 ans)

s'était blessé la saison dernière en disputant une balle avec un joueur adverse, lors du match en déplacement face à l'USM Khenchela (1-1), le 11 mai 2024, pour le compte de la 25e journée du championnat (2023-2024).

L'attaquant ivoirien avait rejoint le MCA en janvier 2024 pour un contrat jusqu'en 2028 en provenance du

Stade Abidjan (Div.1 ivoirienne). Il a marqué deux buts avec le club champion d'Algérie en titre, toutes compétitions confondues.

Son retour donnera plus de solutions sur le plan offensif, à l'entraîneur tunisien du "Doyen" Khaled Benyahia, engagé en décembre dernier, en remplacement du Français Patrice Amir Beaumelle.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 16E J)

Statu quo en tête du classement, l'US Souf s'enfoncé

Les rencontres de la 16e journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, disputées vendredi et samedi, ont été marquées par les succès du leader le MB Rouissat et son dauphin l'USM El Harrach, qui creusent l'écart sur leurs poursuivants dans la course à l'accession. A l'inverse, l'US Souf, battue une nouvelle fois à domicile, semble se diriger tout droit vers le palier inférieur.

En déplacement chez la redoutable formation l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts), le MB Rouissat (1er, 38 pts) a décroché sa 12e victoire de la saison en s'imposant sur le score de 1 à 0. Ce succès permet aux hommes du nouvel entraîneur Abdelkader Lamine Zemouri de préserver leur cinq points d'avance sur leur dauphin l'USM El Harrach (33 pts), vainqueur à domicile

contre la lanterne rouge l'US Souf (2-0). Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 28 pts) a encore laissé filer des points précieux dans la course à l'accession, en s'inclinant (0-1) face au MSP Batna (22 pts) qui se hisse au septième rang aux côtés HB Chelghoum Laïd, vainqueur sur le même score contre le MO Constantine (5e, 23 pts). Dans le bas du classement, la JSD Jijel (10e, 20 pts) a réalisé la bonne opération du week-end en allant s'imposer (2-0) chez l'Olympique Magrane (15e, 10 pts), tout comme l'IRB Ouargla, logé à la 10e place avec Jijel, après sa victoire (1-0) contre JS Bordj Menaiel, qui occupe la place de premier reléguable avec 16 points. Cette 16e journée a également été marquée par la victoire de l'US Chaouia dans le derby des Aurès devant CA Batna (2-1). Cette victoire de l'USC (21 pts) permet à la formation d'Oum Bouaghi de partager la 10e place avec le NRB Telegma, qui a fait match nul (2-2), vendredi, face à l'AS Khroub (5e, 23 pts) en ouverture de cette journée.

CROSS-COUNTRY / CHALLENGE NATIONAL ABDOU SEGHOUBANI

Victoire d'Abdelkader Hadjlaoui et Ghania Rezzik

Les crossmen Abdelkader Hadjlaoui et Ghania Rezzik ont remporté l'édition 2025 du Challenge National "Abdou Seghouani", disputée samedi, sur le terrain de Golf de Dély Brahim (Alger). Le podium des messieurs a été complété par Ramdane Ouarghi (2e) et Amri Bensaid (3e), alors que chez les dames, c'est Malika Benderbal qui a pris la deuxième place, devant Nour Komane (3e). Chez les garçons (U-20), la victoire est revenue à Fadi Soukkou, devant

Mohamed Amine Bensaïbi (2e) et Abdelhak Khouni (3e), alors que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est la jeune prodige Chélifienne Abed Nesrine qui l'a emporté, devant Donia Hadil Alla (2e) et Rahma Boukter (3e). Enfin, chez les moins de 18 ans, ce sont Zakaria Touahria et Karima Achiche qui ont sacrés. Le podium des garçons a été complété par Abdelmouez Belhadad (2e) et Ahmed Abdenacer Messabis (3e), alors que celui des filles a vu Randa

Mouici prendre la deuxième place, devant Fatima Dahmani (3e). Cette édition 2025 du Challenge National "Abdou Seghouani" a servi de critère de sélection pour dégager la liste des athlètes qui représenteront l'Algérie dans certains événements internationaux à venir, notamment, les 2es Championnats d'Afrique de Cross-country (U18) et (U20) de la Zone nord, ainsi que les prochains Championnats arabes de la spécialité.

REAL MADRID

Mbappé triple buteur

Auteur de son premier triplé depuis son arrivée cet été, l'attaquant star du Real Madrid Kylian Mbappé a de nouveau mené le champion d'Espagne en titre vers la victoire samedi soir à Valladolid (3-0), permettant au géant madrilène de creuser l'écart en tête de la Liga.

Buteur pour le cinquième match d'affilée, Mbappé a confirmé son retour à son meilleur niveau en frappant à trois reprises, d'abord sur une belle combinaison à l'intérieur avec l'Anglais Jude Bellingham (30e, 1-0), puis d'une superbe finition du plat du pied droit pour conclure une contre-attaque emmenée par le Brésilien Rodrygo (57e, 2-0), avant de s'offrir un triplé sur pénalty en toute fin de match (90e+1, 3-0). Les 20e, 21e et 22e réalisations de la saison toutes compétitions confondues pour l'attaquant français, qui permettent au Real (1er, 49 points) de conforter sa place de leader du championnat avec quatre longueurs d'avance sur l'Atlético (2e, 45 points) et provisoirement dix sur le FC Barcelone (3e, 39 points). Le capitaine de l'équipe de France, encore une fois en jambes et dont l'entente avec ses coéquipiers semble progresser de jour en jour, arrivera en pleine forme avec huit buts sur ses cinq dernières rencontres à Guingamp mercredi pour défier Brest, lors de la dernière journée de Ligue des champions. "Mbappé a marqué son premier triplé, il apporte beaucoup à l'équipe, on voit qu'il a appuyé sur l'accélérateur depuis deux mois et évidemment pour nous c'est un plus, car c'est un joueur qui a beaucoup de qualité", l'a encensé son coach Carlo Ancelotti en conférence de presse, assurant

néanmoins que la saison en Liga était "encore trop longue pour penser qu'elle est terminée".

L'ATLÉTICO AU RALENTI

Dans l'après-midi, l'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann, déjà battu le week-end dernier à Leganés (1-0), a perdu de nouveaux points précieux dans la course au titre en Liga en faisant match nul (1-1) face à Villarreal.

Menés dès la 29e minute de jeu après un pénalty provoqué et transformé par l'expérimenté Gerard Moreno (1-0), les Colchonos sont revenus dans la partie en seconde période grâce à un but opportuniste de l'ailier brésilien Samuel Lino (58e, 1-1), mais ne sont ensuite pas parvenus à en renverser le sort malgré l'entrée en jeu d'Antoine



Griezmann et plusieurs occasions en fin de match. Ce nul est en revanche un bon résultat pour Villarreal (5e, 34 points), qui reste dans la course à la Ligue des champions. Souvent décisifs dans les dernières minutes depuis le début de saison, les hommes de Diego Simeone, qui avait décidé de faire tourner pour cette ren-

contre de la 21e journée située entre deux rencontres de C1 en se privant de Griezmann et de plusieurs autres titulaires au coup d'envoi, n'ont cette fois pas su arracher les trois points. Plus tôt samedi, le Congolais Cedric Bakambu, ancien attaquant de Sochaux et de l'Olympique de Marseille, a offert la victoire au Betis Séville (9e, 28

points) à la 96e minute (1-0) à Majorque (6e, 30 points), permettant au club andalou de revenir dans la première partie du classement. Son rival le Séville FC (11e, 27 points) a dû se contenter d'un nul (1-1) face au promu de l'Espanyol Barcelone (18e, 20 points), malgré un but du défenseur français Loïc Badé.

MANCHESTER CITY BAT CHELSEA

Guardiola défend Khusanov, auteur d'une bourde

Abdukodir Khusanov rêvait sans doute de meilleurs débuts avec Manchester City. Tout juste arrivé en Angleterre, le défenseur ouzbek a été propulsé titulaire par Pep Guardiola pour le choc de la 23e journée de Premier League face à Chelsea samedi. Mais le joueur de 20 ans a vécu un début de match catastrophique. L'ancien Lensois a mal négocié un ballon aérien puis manqué sa tête en retrait, ce qui a permis à Nicolas Jackson de servir Noni Madueke (3e, 0-1). Quelques secondes plus tard, il a reçu un carton jaune à la suite d'un vilain tackle sur Cole Palmer (4e). Remplacé par John Stones à la 52e minute sous les

applaudissements de l'Etihad Stadium, Khusanov a reçu le soutien de Pep Guardiola. Ce dernier a rappelé devant les médias anglais que le défenseur ouzbek doit encore beaucoup apprendre. "Ce n'est pas facile pour lui. Il s'entraîne une fois et ensuite il joue contre Jackson, Cole, Madueke et Sancho. C'est un processus quand on achète un joueur aussi jeune. Il apprendra. Ce genre d'actions est la meilleure leçon que l'on puisse tirer", a déclaré l'entraîneur des Citizens au micro de la BBC. Avant de poursuivre: "Ce n'est pas le meilleur départ. Il le sait, mais il va apprendre. Il est si jeune. Il apprendra

dans le futur. Son remplacement? C'était à cause du carton jaune. John (Stones) revient de blessure. Quand John est arrivé ici, il a connu des difficultés lors de sa première saison." Malgré une entame catastrophique, Manchester City a dominé Chelsea (3-1) et consolidé sa quatrième place en Premier League, à quatre jours d'un match décisif pour son avenir en Ligue des champions. Les quadruples champions d'Angleterre en titre ont montré du caractère après leur défaite 4-2 face au PSG et avant la réception de Bruges, mercredi, en conclusion de la première phase de la ligue des champions.

LIVERPOOL FC

Salah dépasse Henry au classement des meilleurs buteurs

Mohamed Salah ne cesse de faire grimper ses compteurs... Depuis le début de la saison, tout réussi à l'Égyptien de 32 ans avec Liverpool, à tel point que certains hurlent déjà son nom pour le Ballon d'or. Si les Reds sont largement leader de Premier League, et en tête du classement de la Ligue des champions,

avec sept victoires en autant de matchs, ils le doivent en grande partie à leur attaquant, au pied gauche bien affûté. Alors que les Reds recevaient, à Anfield, Ipswich samedi pour la 23e journée de championnat, Mohamed Salah est rentré encore un peu plus dans la légende. Auteur du deuxième but avec son équipe,

contre Ipswich, Mohamed Salah est devenu le septième meilleur buteur de l'histoire de la Premier League. Avec 176 buts inscrits dans le Championnat anglais, il devance Thierry Henry et ses 175 réalisations, lorsqu'il évoluait sous le maillot d'Arsenal. Titi se retrouve désormais à la huitième position. Frank

Lampard et Sergio Agüero, avec 177 et 184 unités, respectivement sixième et cinquième, ne semblent plus très loin... Alors que l'attaquant égyptien arrive à la fin de son contrat et qu'il a annoncé son départ de Liverpool en fin de saison, il lui reste 15 matchs pour améliorer son compteur.

TOTTENHAM HOTSPUR

L'entraîneur Postecoglou prévient

Actuellement 15e de Premier League, avec un écart de 8 points sur le premier relégable, Ipswich, Tottenham traverse une période délicate, n'ayant remporté qu'un seul de ses dix derniers matchs de championnat, pour sept défaites et deux nuls. Si le club ne renforce pas son effectif cet hiver, Ange Postecoglou craint que la situation ne s'aggrave. L'infirmerie des Spurs est pleine, avec 12 joueurs sur le flanc... C'est clairement la liste la plus longue de Premier League. Parmi les absents notables, on retrouve notamment Dominic Solanke, recruté cet été pour 75 millions d'euros, blessé au genou et absent pour les six prochaines semaines. Face à cette vague de blessures, l'entraîneur a dû faire appel à de nombreux jeunes joueurs, mais reste frustré par l'absence de renforts. À ce jour, seul le gardien tchèque Anthony Kinsky a rejoint le club. "Nous jouons en

quelque sorte avec le feu en ne faisant venir personne", a déclaré Postecoglou devant la presse. Il échange quotidiennement avec le directeur technique, Johan Lange, pour tenter de renforcer l'effectif. Malgré tout, Postecoglou se montre déterminé et a fait appel à plusieurs

jeunes pour pallier les absences, tout en réitérant son souhait d'obtenir un soutien pour ses joueurs. En dépit de cette crise, les Spurs gardent confiance en leur entraîneur, notamment grâce à une qualification en demi-finale de League Cup. Le match retour des demies contre

Liverpool, après une victoire 1-0 à domicile, se déroulera le 6 février à Anfield. Par ailleurs, deux retours importants sont attendus en défense, avec Cristian Romero qui a repris l'entraînement, et Micky van de Ven qui devrait également être disponible avant le match retour.

MALGRÉ LES BONS DÉBUTS DE MUANI

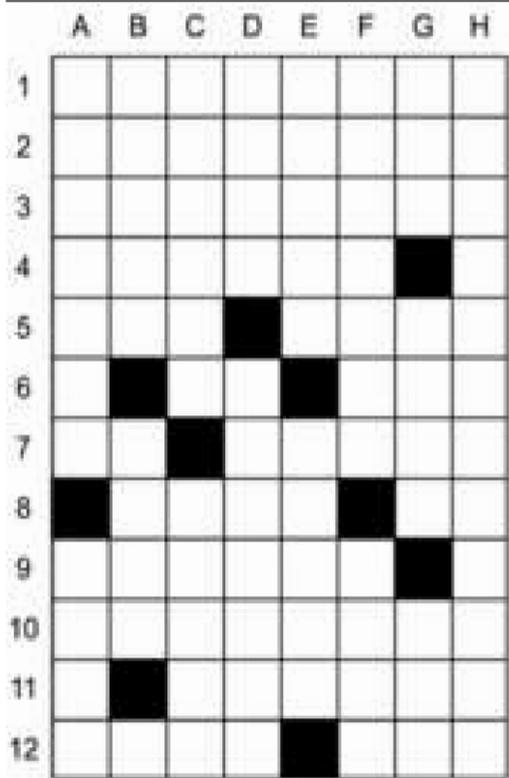
La Juve perd à Naples

L'international français prêté par le Paris Saint-Germain a réussi ses débuts avec la Vieille Dame en ouvrant le score à Naples. Mais son but n'a pas suffi à éviter la défaite contre le leader de la Serie A. Mode revanche activé pour Randal Kolo Muani. Aussitôt prêté à la Juventus par le Paris Saint-Germain, aussitôt buteur sur la pelouse du stade Diego

Armando Maradona de Naples. L'attaquant international français a ouvert le score pour la Vieille Dame d'une belle reprise en pivot à la limite du hors-jeu dans la surface de réparation. Il s'est ensuite dirigé vers le poteau de corner pour célébrer, rageur, son premier but avec la Juve. La belle histoire de Kolo Muani a tourné court. André-Franck

Zambo-Anguissa a égalisé pour Naples et Romelu Lukaku a plié le match à la 70e minute de jeu. Les Napolitains restent intouchables en tête de Serie A avec six points d'avance sur l'Inter, qui compte néanmoins deux matchs en moins. La Juventus est quant à elle très loin : 5e à 16 points de la tête. Même Randal Kolo Muani n'y pourra rien.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Très jeunes poissons. À moitié.
- B. Jouer les poètes. Soutiens de têtes.
- C. Pas mono. Réussir à placer.
- D. La monnaie des Espagnols. Qui ne cède pas.
- E. Petits personnages de conte. Vider le puits.
- F. Petite bestiole. Prince musulman.
- G. Compagnie raccourcie. Groupes d'atomes. Un des caractères grecs.
- H. ils mangent des reptiles.

HORIZONTALEMENT

- 1. Poisons violents.
- 2. État d'Europe de l'Est.
- 3. Couvrir d'une poudre qui gratte.
- 4. Cité de Roméo et Juliette.
- 5. Colère d'anciens. Ustensile de bûcheron.
- 6. Cui ancien. Nuance de voix.
- 7. Le scandium. Prenant.
- 8. Couvrir de jaune. Devant ce qui est à lui ou à elle.
- 9. Linceul blanc.
- 10. Partir fonder la colonie.
- 11. Mise sur papier.
- 12. Éméché. Court.

LES MOTS FLÉCHÉS

MÉLANGES DE FLOCONS	BIEN REGARDER LA CIBLE	GARDE DES SOTS	SON ÉCLATEMENT FAIT UN TROU	HÉRÉTIQUE	DÉFUNT ANIMÉ
PRENOM MASCULIN	FEMELLES CANINES	ÂME ET CONSCIENCE	ENDORMIT DANS SES BRAS	HOLSTER	POINTS PRESSE
SON RENDU					
ADORE			SE FATIGUE À LA TÂCHE		
DIVA-GUERA				PETITE INFORMATION	
FÉTIDE, C'EST UNE RÉSINE					CHEFS EN CAMPAGNE
					ANCIENNE GROGNE
IL CLASSE DES TUBES	NON AUTORISÉ				
					ENTRE NORD ET EST
ARRIVÉ APRÈS AVOIR ÉTÉ ATTENDU					PATRIE DE PHILOSOPHES
DIPLOME					
		BIEN CONSTRUITES	UN HOMME À LA MER	PEU ENTHOUSIASTES	CAPACITÉ RÉQUISE
		REVENU BIENVENU	SONNE UN AIR DE CLOCHE	DEMI-POULBOT	MODÈLE DE PEINTRE
PLEINE D'ARTIFICES	TASSÉE				
	GRAND LAC AMÉRICAIN				
GÈRE DU LIQUIDE				IL PROTÈGE CELLE QUI COUD	
TROIS DES ROMAINS					
		LIEU TRÈS SURVEILLÉ À L'ÉCOLE			
DES VIEUX JETONS À ROME					



SUDOKU

	1			5			2	
3			2	9	6			8
	5	2					7	3
2			9		4			1
		4	5	3	8	9		
		8		7		6		
4		3				8		7
		6		2		1		
7			4	8	3			5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS M° LI

ACCROCHE	AGITE	ARBORETUM	ARRHES	AVILIR	BARGE	BELUGA	BROUTER	CAPOT			
CIBLER	COBAYE	ELECTRON	EMBLEME	FLAIR	GLOIRE	GUAI	MACHIAVEL	MILITAIRE			
NAUTILE	NIVEAL	PROPICE	RATATINE	REAL	TENUITE	VELER	VOCAL				
I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

NABYL MOUHOUBI, CINÉASTE ET RÉALISATEUR À L'EXPRESS :

«Le cinéma est un voyage sans fin...»

Nabyl Mouhoubi, réalisateur de la saga Amechah «L'Avare» revient dans cet entretien sur son parcours. Il nous explique, entre autres, quelques aspects de sa saga qui a été bien accueillie par le public et nous parle de ses projets futurs.



L'EXPRESS : D'ABORD, POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER À NOS LECTEURS ?

Nabyl Mouhoubi : Je m'appelle Nabyl Mouhoubi, je suis cinéaste et réalisateur de la saga Amechah. Je suis né en 1974 à Seddouk, dans le village de Tibouamouchine, en Kabylie. Avant de me lancer dans le cinéma, j'étais musicien. Je jouais de la guitare électrique dans un groupe avec lequel j'ai exploré différents styles musicaux. Parallèlement, j'écrivais de la poésie, ce qui m'a permis d'affiner ma sensibilité artistique et mon regard sur la société. J'ai toujours eu un esprit créatif et une grande admiration pour l'art sous toutes ses formes. Le passage de la musique au cinéma s'est fait naturellement. À travers mes compositions et mes poèmes, je racontais déjà des histoires. Mais avec le cinéma, j'ai découvert un langage visuel puissant, capable de capter les émotions, de transmettre des messages forts et de faire voyager le spectateur dans un univers unique.

QU'EST-CE QUI VOUS A INSPIRÉ À RÉALISER LA SAGA SATIRIQUE

AMECHAH ?

L'idée de «Amechah» est née d'une observation attentive de la société kabyle, de ses traditions, de ses codes et surtout de son humour unique. Bien que le film soit une fiction, il s'inspire fortement du quotidien des villages kabyles. Ces villages sont une véritable mine d'histoires, avec leurs proverbes, leurs dialogues empreints de sagesse et d'ironie, et leurs personnages hauts en couleur. J'ai grandi en écoutant les anciens raconter des anecdotes, partager des conseils sous forme de proverbes ou encore critiquer certains comportements avec une subtilité qui mêlait humour et vérité crue. Cette manière de raconter la vie avec une touche de satire m'a fasciné et j'ai voulu la retranscrire à l'écran. À travers Amechah, mon objectif était double : divertir le public tout en immortalisant des aspects précieux de notre culture. L'humour permet d'aborder des sujets sérieux sans heurter, et c'est un formidable outil pour faire réfléchir tout en amusant.

VOUS AVEZ RÉALISÉ TROIS OPUS JUSQU'À PRÉSENT. SUR QUOI VOUS ÊTES-VOUS BASÉ POUR DÉVELOPPER

LES SCÉNARIOS ET LES PERSONNAGES ?

Le cœur de mes scénarios repose sur une écoute attentive et une immersion profonde dans la société kabyle. Depuis mon enfance, j'ai toujours été curieux des discussions des anciens, des débats animés au village, des histoires que l'on se raconte autour du feu ou dans les cafés. En kabyle, on distingue «selley» (écouter activement, comprendre le sens profond) et «hesey» (entendre passivement). J'ai appris à «selley», à écouter avec attention pour capter l'essence même de ce qui se dit et ce qui ne se dit pas. Chaque personnage de Amechah représente un archétype de notre société. Il y a :

L'avare, qui trouve toujours des excuses pour justifier son comportement. Le paysan, souvent rusé et attaché aux valeurs ancestrales.

Le charlatan, qui profite de la crédulité des gens. Le mendiant, qui oscille entre réel besoin et stratégie de survie. L'imam, qui représente la sagesse mais parfois aussi l'hypocrisie. Le traître et le perfide, qui manipulent pour leur propre intérêt. Et la femme kabyle qui représente le pilier de la famille et la gardienne des traditions. Le choix des acteurs et la répartition des rôles ne sont jamais laissés au hasard. Comme un entraîneur choisit ses joueurs en fonction de leur talent et de leur place idéale sur le terrain, je place chaque acteur dans un rôle qui lui correspond et qui le met en valeur.

VOTRE FILM REFLÈTE-T-IL DES RÉALITÉS SOCIALES ? QUELLES TRADITIONS OU VALEURS MET-IL EN AVANT ?

Oui, Amechah est un miroir de la société kabyle. Il met en avant des comportements typiques, des traits de caractère parfois exagérés mais toujours inspirés

du réel. Un des thèmes centraux est l'avarice. En Kabylie, ce trait de caractère est souvent moqué, mais il s'explique par un contexte historique et culturel. Autrefois, les ressources étaient limitées et il fallait savoir gérer avec parcimonie pour assurer la survie du foyer. Les vieilles femmes kabyles, souvent perçues comme avares, étaient en réalité d'excellentes gestionnaires, capables de faire durer les denrées alimentaires avec intelligence et savoir-faire. Le film met aussi en avant le respect des anciens, la solidarité villageoise, les rites et traditions comme le mariage kabyle, et même la relation profonde que les Kabyles entretiennent avec la nature et les montagnes.



QUELS ONT ÉTÉ LES PRINCIPAUX DÉFIS QUE VOUS AVEZ RENCONTRÉS LORS DE LA PRODUCTION DES FILMS AMECHAH ?

Les défis ont été nombreux et parfois très complexes à surmonter. Je peux citer ici les défis les plus importants :

1. Le casting féminin : En 2012, il était extrêmement difficile de trouver des actrices en Kabylie. La société était encore très réticente à voir des femmes jouer dans des films ou faire de la

musique. Beaucoup de familles refusaient catégoriquement que leurs filles participent à un tournage.

2. Le manque de moyens financiers : Produire un film indépendant en Kabylie est un véritable parcours du combattant. Les subventions sont rares, et les infrastructures cinématographiques sont limitées. Nous avons dû improviser, trouver des solutions avec les moyens du bord et parfois même financer certains aspects sur nos propres fonds.

3. La disparition des anciens villages : De nombreux villages kabyles traditionnels se modernisent ou disparaissent. Il devient difficile de trouver des décors authentiques pour nos

tournages, ce qui complique la fidélité historique et culturelle du film.

4. Les producteurs malhonnêtes : Nous avons malheureusement eu affaire à des escrocs, notamment un producteur qui ne nous a jamais payés pour le deuxième film. Cela fait maintenant 10 ans que nous attendons cette rémunération...

QUELLE A ÉTÉ LA RÉACTION DU PUBLIC ?

Le public a été enthousiaste et fidèle. Beaucoup nous demandent une suite, d'autres expriment leur fierté de voir un film qui reflète leur quotidien et leurs valeurs. C'est une grande motivation pour moi.

À QUELS FESTIVALS AVEZ-VOUS PARTICIPÉ ?

Nous avons eu l'honneur de participer à plusieurs festivals prestigieux comme le Festival du Film Amazigh en France, le Festival de Monaco et le Festival du Figuier d'Or à Tizi Ouzou (2024).

QUELS SONT VOS PROJETS FUTURS ?

J'ai plusieurs projets en préparation dont quatre scénarios en langue française, qui explorent différents genres. J'ai aussi un projet en arabe, soumis au Ministère de la Culture, destiné à une production cinématographique d'envergure. Je veux continuer à promouvoir la culture kabyle à travers de nouveaux films et séries. Le cinéma est un voyage sans fin et j'ai encore beaucoup d'histoires à raconter...

VENU DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Le groupe «Aurora Nealand et Inquiry Quintet» anime une soirée jazz à Alger



Le groupe américain de jazz traditionnel «Aurora Nealand et Inquiry Quintet», a animé samedi soir à Alger un concert-événement époustouflant, marqué par le talent de la saxophoniste et interprète Aurora Nealand qui a rendu des pièces de haute performance. Accueillis au Théâtre national algérien Mahiéddine-Bachatarzi (TNA), les membres de cette formation musicale de la Nouvelle-Orléans, ont enflammé la salle de spectacle Mustapha-Kateb, durant plus d'une heure de temps, étalant une dizaine de célèbres pièces, nourries aux sonorités du jazz traditionnel américain, notamment des Caraïbes et de l'Amérique du Sud. John Maestas

(guitare), Tanner Guss (tambour), Matt Booth (basse) et Steve Lans (trompette), ont fait montre de leurs talents respectifs, mettant de l'entrain dans la salle en faisant participer le public qui a apprécié et applaudi leur remarquable prestation. Vêtue d'une veste «Karakou», robe traditionnelle algérienne, Aurora Nealand a revisité des pièces de grands pianistes et légendes du jazz notamment «Single petal of rose» de Duke Ellington (1899-1974), «Lucky old sun» de John Beasley (1901-1968), «Nous les cuisinières» de Alain Jean-Marie ou encore «Ne me quitte pas» de Jacques Brel (1929-1978), célèbre titre rendu en hommage à Nina Simone (1933-2003), militante, chanteuse et pianiste américaine. A l'issue du spectacle, les membres du groupe étaient unanimes à exprimer leur «grande joie» de donner un concert en Algérie devant un public qualifié d'«enthousiaste» et «fabuleux». Visiblement ravis de se produire sur la scène du TNA, les membres de cette formation musicale, ont salué l'«accueil chaleureux» qui leur a été réservé et l'«intérêt du public pour la musique jazz. Présente au spectacle, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a fait part, quant à elle, de sa «joie» d'avoir donné au public algérien l'opportunité de découvrir ce groupe de musique et d'apprécier des «moments particuliers, agrémentés d'airs du jazz». Le groupe de jazz «Aurora Nealand et Inquiry Quintet» qui a donné plusieurs concerts à travers le monde, se produit pour la première fois sur scène en Algérie.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

HANDBALL : ALGÉRIE-BAHREÏN CE MARDI

L'équipe d'Algérie de handball affrontera celle du Bahreïn, ce mardi, en match comptant pour la Coupe du président (matchs de classement 29^e-30^e places) du Mondial 2025. Le Bahreïn s'est classé à la troisième place de la poule 2, à l'issue de la défaite concédée dimanche soir face aux États-Unis (28-30) et l'Al-

gérie a concédé samedi sa cinquième défaite dans ce tournoi, en s'inclinant face au Koweït 31 à 38. Les « Verts » se sont inclinés auparavant face à la Pologne (32-38) lors de la première journée de la Coupe du président, en plus des trois revers essuyés lors du tour préliminaire, respectivement, face au Danemark (22-

47), à l'Italie (23-32) et à la Tunisie (26-25), contre un seul succès en Coupe du président contre la Guinée (32-23). Lors du Mondial 2023, disputé en Pologne, l'Algérie s'était classée à la 31^e et avant-dernière place, à la faveur de son unique victoire décrochée lors de cette édition, contre l'Uruguay (34-33).

MOSTAGANEM :

DEUX MORTS DANS LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

Drame sur la plage de Marsa dans la commune de Abdelmalek Ramadane, wilaya de Mostaganem. Un bateau de pêche a chaviré, causant la mort de deux personnes. Selon un communiqué des services de protection civile, l'accident s'est produit vers midi. Les équipes de secours sont rapidement arrivées sur le lieu de l'accident à Marsa plage, dans la daïra de Sidi Lakhdar. Les dépouilles mortelles ont été évacuées à la morgue de l'hôpital local.

JOURNÉES D'INFORMATION SUR LES FORCES NAVALES

Des journées d'information sur les forces navales ont été ouvertes, hier, à la maison de jeunes Tin Khatema à Djanet, à l'initiative du commandement des forces navales, sous la supervision de la 4^{ème} région militaire (4RM-Ouargla). Dans une allocution d'ouverture de ces journées d'information au nom du Général-major commandant de la 4RM, le commandant du secteur militaire de Djanet a indiqué que cette manifestation, inscrite dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) portant raffermissement de la relation Armée-Nation, vise à vulgariser les missions dévolues aux forces navales nationales, ses services, ses équipements et les moyens des structures de formation.

S'ENQUÉRIR DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'INSTITUTION MILITAIRE

Le chef de service de communication au Commandement des forces navales a affirmé, de son côté, que ces journées d'information visent à mettre en lumière la mission cruciale de cette institution militaire dans la préservation de la souveraineté nationale, dans les eaux territoriales. Cette manifestation permet aussi aux jeunes de la région de Djanet de s'enquérir des conditions d'accès à l'institution militaire, notamment les forces navales, la durée de formation et les spécialités dispensées, a-t-il ajouté. La première journée de cette manifestation a drainé une large affluence des visiteurs venus s'informer sur cette force militaire, les équipements techniques utilisés dans la défense des eaux territoriales, ainsi que sur les missions dévolues à ce corps militaire et sur la flotte navale à travers des modèles réduits réalisés par l'établissement de la construction et de la réparation navales (ECRN). Des explications sur les capacités des forces navales, les missions de ses services opérationnels, dont le service hydrographique et les garde-côtes, ont également été fournies lors de cette manifestation de trois jours (26-28 janvier).

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 27 JANVIER 2025 // N°998 // PRIX 20 DA

SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS SUR L'ÉNERGIE

Arkab représente le président Tebboune

LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'ÉNERGIE, MOHAMED ARKAB, REPRÉSENTERA, CE MARDI 28 JANVIER, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELMADJID TEBBOUNE, AU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS SUR L'ÉNERGIE DANS LA CAPITALE DE LA TANZANIE, DAR ES SALAAM, A ANNONCÉ LE MINISTÈRE DANS UN COMMUNIQUÉ.

Ce sommet, précise le communiqué, est une initiative du Groupe de la Banque africaine de développement et du Groupe de la Banque mondiale en collaboration avec l'Union africaine. Le ministère explique que le sommet sera précédé, ce lundi, de plusieurs sessions ministérielles et ateliers, qui visent à promouvoir l'initiative « Mission 300 », qui vise à fournir de l'énergie à 300 millions de personnes en Afrique d'ici 2030, et contribuer ainsi à surmonter la crise énergétique qui touche environ 600 millions de personnes en Afrique. Le sommet réunit des chefs d'État et de gouvernement, des banques régionales et internationales, des



partenaires internationaux, des institutions privées, des experts en énergie, des organisations de la société civile et des membres du monde uni-

versitaire, pour discuter des solutions nécessaires pour parvenir à un accès sûr et fiable à l'énergie et à une transition énergétique globale et

durable. Le communiqué précise également que ce sommet sera couronné par la signature de la « Déclaration de Dar es Salaam sur l'énergie », dans laquelle les dirigeants africains s'engagent à élargir l'accès à l'énergie, à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et à stimuler l'investissement privé. Il est aussi question de présenter des plans nationaux pour soutenir l'intégration des réseaux électriques régionaux, ainsi que le développement de systèmes d'énergie solaire et de mini-réseaux pour assurer la fourniture d'énergie aux zones reculées et défavorisées de manière efficace et durable.

FORMATION PROFESSIONNELLE, SESSION DE FÉVRIER

PRÈS DE 1.000 PLACES PÉDAGOGIQUES RÉSERVÉES AUX BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Oran a réservé près de 1.000 places pédagogiques aux bénéficiaires de l'allocation chômage, au titre de la session de février, a-t-on appris de cette direction. Les bénéficiaires de cette allocation recevront une formation de courte durée allant de trois à six mois, durant la session de février de la formation professionnelle, qui sera sanctionnée par un premier diplôme destiné à améliorer leur employabilité et à acquérir des compétences à même de leur permettre d'accéder au monde du travail, a-t-on fait savoir de même source. Les stagiaires seront formés dans 15 établissements de formation de la wilaya d'Oran, et ce, dans divers domaines tels que la préparation de plats traditionnels, la fabrication de pâtisseries traditionnelles, l'entretien des jardins et des espaces verts, la couture, le recyclage

et la gestion des déchets pour les personnes ayant un faible niveau d'éducation (cycle lutte contre l'analphabétisme). Par ailleurs, des spécialités comme la coiffure, le tri et le nettoyage dans la construction seront également proposées pour les personnes ayant un niveau d'éducation moyen, a fait savoir la même source. Il est à noter que le secteur a prévu plus de 8.000 places pédagogiques pour la session de février à destination des nouveaux stagiaires dans divers modes de formation, avec l'inclusion de trois nouvelles spécialités dans le mode d'apprentissage, à savoir l'aquaculture, prévue au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Chahid Chibani Mustapha", à Misserghine, la réparation des filets de pêche (rémandage), au niveau des centres de formation professionnelle et d'apprentissage de Aïn El-Turck 1", "Mers El Hadjadj et "Gdyel", ainsi

que l'élevage de poissons en bassins au sein des Centres de formation professionnelle et d'apprentissage "Chahid Chibani Mustapha" à Misserghine et "Chahid Madani Abdelkader" à Hassi-Bounif. L'introduction de ces nouvelles spécialités s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur visant à adapter les spécialités de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail, en particulier pour la fourniture de main-d'œuvre qualifiée, et à assurer la cohérence avec les spécificités du développement local de chaque région, a ajouté la source. Les inscriptions pour cette session ont débuté le 12 janvier au niveau des établissements de formation et sur la plateforme "Takwini" mise en place par le ministère de tutelle pour l'inscription et qui se poursuivront jusqu'au 15 février prochain, a-t-on précisé de même source.

SOLIDARITÉ : LE CREA OFFRE DES LUNETTES DE VUE AU PROFIT D'ÉLÈVES DE PLUSIEURS WILAYAS

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a lancé son opération "Vision adaptée" offrant des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué. "Les anomalies visuelles sont souvent une entrave à la réussite scolaire. Pour remédier à cette situation auprès de 1000 élèves scolarisés du primaire au lycée et issus de familles en difficulté, le CREA lance son opération +vision adaptée+ dans le cadre de ses actions de solidarité", a-t-il indiqué. En partenariat avec les entreprises membres du CREA et

les associations locales, le CREA organise dans ce cadre "une mini-caravane dans les wilayas. La société SINAL d'Oran met à disposition son équipe technique qui se déplace dans les wilayas pour proposer aux enfants de faire leur propre choix de monture de lunettes qui sont offertes", précise la même source. Les associations locales sont chargées d'identifier les enfants issus des familles en difficulté, note le communiqué qui précise également que les entreprises locales prennent en charge les visites médicales chez les ophtalmologues en

cas de besoin. Le lancement de l'opération a eu lieu dans la wilaya de Tlemcen le 14 janvier 2025, rappelle le communiqué, qui ajoute que l'opération se poursuit dans la wilaya de Djelfa le 28 janvier, puis la wilaya de Touggourt le 29 janvier et la wilaya de Ghardaïa le 30 janvier. L'opération se poursuivra au mois de février avec des étapes dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Sétif, Constantine et Blida. D'autres wilayas sont en cours de recensement des élèves en besoin de lunettes de vue, selon le communiqué.

